

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 F.C.F.A.

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3201 du Mardi 19 Juin 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.C.F.A - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Fête patronale des deux grands séminaires de Kinsoundi (Brazzaville)

Mgr Jan Romeo Pawlowski a conféré les ministères institués et béni la boulangerie Cardinal Emile Biayenda



La première fournée de pains de la boulangerie cardinal Emile Biayenda. (P.9)

Archidiocèse de Brazzaville

La cathédrale Sacré-Cœur a soufflé sa 120^{ème} bougie

Érigée en 1892 par Mgr Philippe Prosper Augouard, missionnaire spiritain, la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a célébré les 120 ans de sa fondation, dimanche 17 juin 2012. Au cours de la célébration eucharistique marquant la fin de l'année jubilaire de la fondation de cet édifice, dédié à Saint Joseph, 119 catéchumènes de la cathédrale Sacré-Cœur et de l'École militaire préparatoire général Leclerc ont reçu le sacrement de confirmation, des mains de cinq évêques. Il s'agit de NN.SS. Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville; Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la Conférence épiscopale du Congo, président en exercice de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale); Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, et Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando. Cette cérémonie a connu la participation de quelques membres du gouvernement et de plusieurs prêtres, tant de l'archidiocèse de Brazzaville que d'autres diocèses du pays, qui entouraient les évêques. Le tout, sous l'animation liturgique de la chorale Sacré-Cœur, composée de deux chorales paroissiales fusionnées. Nous y reviendrons, avec détails, dans nos prochaines éditions.

Sous-préfecture de Boko (Département du Pool)

L'Association «Mbongui le jeune» s'est lancée dans l'entretien des pistes agricoles

(P.6)

Cour constitutionnelle



Les neuf juges ont prêté serment devant le parlement, pour un nouveau mandat

(P.3)

C.n.r (Conseil national des Républicains)

19 candidats aux élections législatives dont Frédéric Bintsamou à Mayama



Jean Cris Antoine Walembaud.

(P.5)

Sclog (Société commune de logistique)

Le personnel de Brazzaville sensibilisé au V.i.h-sida



Mme Olga Akylangongo.

(P.4)

Célébration de la journée de l'enfant africain

Respecter et promouvoir les droits de l'enfant handicapé

(P.3)



Voulez-vous changer votre train de vie grâce aux NTC et à l'arrivée de la fibre optique au Congo?

Mais oui! Et comment?

X-FX BROKER CORPORATION vous propose une formation de Trader en bourse de valeur, en participant au séminaire qu'il organise sous le thème: «Comment changer sa vie en jouant sur le marché de devises?»

Pour tout renseignement, veuillez contacter le numéro

www.xfxbroker.com

(00242) 05 080 7077

BGFIBank Congo

Ouverture d'une nouvelle agence sur l'avenue Marien Ngouabi à Talangai

BGFIBank Congo a ouvert une nouvelle agence à Brazzaville. Celle-ci est installée sur l'avenue Marien Ngouabi, au croisement avec la rue Ngania, à Talangai, dans le 6^{ème} arrondissement. La cérémonie d'ouverture officielle de cette agence a eu lieu le vendredi 8 juin 2012, sous le patronage de M. Narcisse Obiang Ondo, Directeur général de BGFIBank Congo, en présence de M. Privat Frédéric Ndéké, Administrateur-maire de Talangai, et des invités de marque, comme M. Jacques Bouangoli, Président du quartier 66, Champ de Tirs, des cadres de la banque et des acteurs économiques évoluant dans le secteur.

Après un rite traditionnel par le chef de quartier, qui a invoqué les mannes pour souhaiter l'accueil chaleureux de l'installation de cette institution financière dans la zone, la cérémonie a été marquée par une visite guidée du bâtiment abritant l'agence.

La nouvelle agence de BGFIBank Congo à Talangai, a démarré ses activités avec un personnel restreint, soit huit (08) employés au total, sous la coordination de M. Serge Patol Goumath, en qualité de Chef d'agence. L'agence compte trois (03) guichets et un espace d'accueil confortable qui traduit la modernité et l'innovation des services qu'entend offrir BGFIBank à sa clientèle. L'agence offre une gamme variée de produits & services, pour satisfaire la clientèle de Talangai et des environs, aussi bien les entreprises, les associations que les particuliers, conformément au programme de développement du réseau d'agence BGFIBank Congo, qui privilégie la proximité.

Banque commerciale de dimension internationale, BGFIBank propose des services financiers qui s'articulent autour de trois axes essentiels:

- la banque privée;
- la banque de financement et d'investissement;
- la banque de détail.

BGFIBank est engagé dans le développement du maillon «Banque de détail», par le maillage du territoire national en agences de proximité avec la clientèle. L'agence mixte de Talangai s'est inscrite dans de ce cadre et consolide, dès lors, un embryon essentiel de ce vaste chantier, point de départ de mixité des services à la clientèle, avec son partenaire Western Union spécialisé dans le transfert d'argent.

La présence de BGFIBank Congo a été bien accueillie par la population du 6^{ème} arrondissement, représentée par l'Administrateur-maire, M. Privat Ndeké, et le Président du Comité de quartier 66 Champ de Tir, M. Jacques Bouangoli, qui a dit: «Nous sommes contents que soit

implantée, dans notre quartier, une grande banque de la place, pour que vive l'activité économique dans notre pays».

A son tour, l'Administrateur-maire a bien apprécié l'initiative de BGFIBank Congo d'avoir installé une agence dans son arrondissement.

«Les banques constituent un élément important pour le développement économique d'un

nibles. Il n'y a pas d'inquiétude. Nous allons y veiller pour que cette banque soit hautement sécurisée», a-t-il, déclaré.

Le Directeur Général de BGFIBank Congo, M. Narcisse Obiang Ondo, a, d'abord, rappelé que sa banque est la première du Congo, au regard de la plupart des indicateurs.

«Jusqu'à-là, la banque travaillait avec deux (02) agences



MM. Narcisse Obiang Ondo et Privat Ndéké (au milieu), à la cérémonie de lancement officiel.

chants. La banque, en tant que société des services, il a fallu qu'elle

Après ces travaux, il sera ouvert deux (02) autres agences. En dehors de cela, il sera aménagé des locaux permettant d'abriter une agence à Oyo, qui pourra ouvrir ses portes d'ici la fin de l'année. Et nous envisageons également d'ouvrir des agences à Pointe-Noire, dans la zone du grand marché et à Dolisie, où nous avons également des projets d'extension.

Dès que les conditions de marché les permettront, nous allons nous étendre. Comme vous le savez, les banques évoluent comme les activités économiques. BGFIBank Congo ne ménagera jamais ses efforts pour être toutefois la première à s'implanter dans les zones de grandes attractions économiques. Et nous sommes conscients qu'avec l'appui du Gouvernement, d'ici à quelques années, notre réseau va être un réseau important.

A l'endroit de nos clients, nous les rassurons que nous mettons en priorité la satisfaction du client, avec le dynamisme et la compétence de nos équipes. Tout le dispositif et l'organisation sont bâtis sur ce socle. Les clients, quel que soit le niveau des revenus, comptent au niveau de la structure», a-t-il souligné.

Dernière née du réseau BGFIBank, l'Agence ATLAS, telle qu'elle a été dénommée, selon la nomenclature du Groupe BGFIBank, est le point de départ du développement du concept «Agence Mixte», axé sur la proximité, permettant à sa branche de métiers «Banque de Détail», d'aller à la conquête de nouveaux horizons, constitués par la clientèle des PME/PMI, Professionnels, Artisans, Commerçants et Particuliers à fort potentiel.

A propos de BGFIBank

BGFIBank est présente depuis douze ans au Congo où elle emploie plus de 200 salariés. Créée au Gabon en 1971, où elle a évoluée sous la maque Banque de Paris et des Pays-

Bas (PARIBAS Gabon), BGFIBank prend corps en 1996 avec sa nouvelle dénomination (BGFI) qui lui permet d'aller à la conquête des nouveaux marchés et d'amorcer son développement à international dès l'année 2000.

Le 04 Avril 2000, BGFIBank Congo prend corps sur le marché financier congolais, et en devient progressivement leader avec comme points clés:

- Ouverture de l'agence commerciale de Pointe-Noire en 2001;
- Filière à part entière en 2004, année d'ouverture de son agence commerciale à Brazzaville, en complément de son siège social;
- Opération de fusion-absorption de SOCOFIN (spécialiste du bail et des services financiers) par BGFIBank Congo courant 2009 - 2010.
- Certification ISO 9001 Version 2008 en 2010 après 10 années de leadership incontestable sur le marché national

BGFIBank dispose:

- De Cinq (05) agences, dont trois (03) à Brazzaville et deux (02) à Pointe-Noire, offrant des produits et services à sa clientèle entreprises et particuliers;
- De huit (08) agences dédiées Western Union, à Brazzaville et Pointe-Noire, à raison de quatre (04) dans chacune des deux (02) villes.
- De services financiers spécialisés et de gestion de la clientèle haut de gamme et corporate.

Dans le cadre du projet d'entreprise Cap 2015, BGFIBank Congo, est engagé dans la réalisation de grands chantiers.

Le Groupe BGFIBank est présent au: Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe et en France.



Une vue extérieure de la nouvelle agence.

pays pour plusieurs activités et, surtout, le secteur informel où évoluent de nombreux acteurs. Je pense qu'ils ont besoin d'un outil pareil, pour accompagner leurs différentes activités. Il faut inviter, tout simplement, les populations à ouvrir leurs comptes dans cette banque de proximité.

Si elle est installée à Talangai, c'est pour permettre à tous ceux qui y habitent d'avoir la possibilité d'ouvrir leurs comptes et d'effectuer toutes les opérations financières. Que les gens ne pensent pas que cette banque est exclusivement réservée à une certaine classe sociale. C'est une banque à laquelle tout le monde peut accéder, pour faire toutes les opérations financières comme partout ailleurs. Je les invite, donc, de venir très nombreux et de ne plus parcourir de longues distances. La sécurité est assurée.

L'arrondissement 6 a été le meilleur en matière de sécurité avec l'opération Uppercut I et II, sur le plan du banditisme et de braquage, depuis quatre ans avec les évaluations de fin d'année. Je crois que les données de la police sont dispo-

principales à Brazzaville et à Pointe-Noire. La taille du réseau ne correspondait plus à la taille que nous avons sur le marché. Nous avons jugé nécessaire, en accord avec le Conseil d'Administration, de



M. Serge Patol Goumath, responsable de l'agence Talangai.

développer le réseau en commençant par Talangai. Pour nous, le choix de Talangai est important, parce que c'est une zone qui est très peu bancarisée. C'est une zone qui a un fort pouvoir d'achat et c'est l'arrondissement le plus peuplé de la ville de Brazzaville. Il renferme, énormément, de potentiel parmi lesquels des fonctionnaires et des commer-

aille vers ses clients. C'est une approche légèrement différente par rapport à celles qui ont été pratiquées jusque-là. Nous avons voulu être une banque de proximité pour les populations du Congo et aujourd'hui



pour celles de Talangai. Les conditions d'éligibilité pour ouvrir le compte dans cette banque seront, toujours, expliquées aux futurs clients, qui souhaitent ouvrir les comptes. Nous avons des projets d'avoir d'autres agences, mais dans notre programme, nous allons commencer incessamment la construction de notre siège social au centre-ville.

Cour constitutionnelle

Les neuf juges ont prêté serment devant le parlement, pour un nouveau mandat

Nommés par décret n°2012-861 du 29 mai 2012, les neuf membres de la Cour constitutionnelle ont prêté serment, vendredi 15 juin 2012, au palais des congrès, à Brazzaville, devant le parlement réuni en congrès, au cours d'une séance plénière présidée par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, en présence d'André Obami-Itou, président du sénat, Jean Martin Mbemba, président de la commission nationale des droits de l'homme, des ministres Pierre Mabiala et Anatole Collinet Makosso.

La prestation de serment des membres de la Cour constitutionnelle devant le parlement réuni en congrès était une séance solennelle. Main droite levée, tendue et ouverte, les neuf juges ont, tour à tour, juré de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de l'exercer en toute impartialité dans le respect de la constitution et des lois de la République, de garder le respect des délibérations et des votes, de ne prendre aucune position publique et de donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence de la Cour.

Après avoir donné acte, aux suspensionnés, de leur prestation de serment, le président de séance, Justin Koumba, les a déclarés officiellement installés dans leurs fonctions. Il s'agit de: Gérard Bitsindou, Auguste Iloki, Delphine Emmanuel Adouki, Thomas Dhello, Jacques Bombete, Marc Massamba Ndilou, Jean Bernard Anaël Samory, Nadia Josiane Laure Macosso et Justin Ballet Megot. Les deux derniers ont fait leur entrée à la Cour constitutionnelle, en remplacement d'Hubert Mbey, décédé, et Pierre Mbéri, malade.

La prestation de serment des membres de la Cour constitutionnelle vient ainsi mettre un terme à une controverse qui commençait à s'instaurer dans le pays, à la veille des élections législatives. En effet, le mandat des membres de cette institution était déjà arrivé à terme, depuis l'année dernière. Il était, donc, de bon aloi de procéder au renouvellement ou à la nomination de nouveaux membres, pour ne pas que les jugements qui devraient être rendus, en matière de contentieux électoraux, ne soient taxés d'anticonstitutionnel. On peut aussi se demander pourquoi les mandats, dans certaines



Justin Koumba.



Les membres de la Cour constitutionnelle congratulés par Justin Koumba.

institutions de la République, ne sont pas respectés, alors que l'Etat de droit en fait obligation. Espérons qu'en jurant d'exercer leurs fonctions en toute impartialité, dans le respect de la constitution et des lois de la République, les neuf juges de la Cour constitutionnelle sauront rendre des jugements qui ne feront pas place à la complaisance en faveur de ceux qui détiennent le pouvoir politique. Le président de la cour constitutionnelle, Gérard Bitsindou, qui entame ainsi un second mandat à la tête de cette institution, devrait, sans doute, s'employer à lui donner son véritable rang de juge constitutionnel, garant de la protection de la République et de la démocratie.

Cyr Armel YABBAT-NGO et Hordel BIAKORO

Célébration de la journée de l'enfant africain

Respecter et promouvoir les droits de l'enfant handicapé

C'est dans une ambiance de gaieté qu'a été commémorée, à Brazzaville, la journée de l'enfant africain, sur le thème: «Droits des enfants handicapés: devoir de protéger, de respecter, de promouvoir et de réaliser», dans la salle des congrès du palais des congrès, sous le patronage d'Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, qui avait l'assistance de ses collègues, notamment les ministres Rosalie Kama Niamayoua et Madeleine Yila Boumpoto, ainsi que des représentants des organisations du système des Nations unies et de nombreux invités.

Les enfants vivant avec handicap sont estimés à plusieurs millions dans le monde, et leur situation demeure préoccupante. En Afrique, ils sont voués à la pauvreté, aux mauvaises attitudes sociales, à la stigmatisation et à la discrimination et ont un faible accès à l'éducation, à la santé, etc. Pour Eunice Ngokaba, présidente du parlement des enfants du Congo, le gouvernement doit prendre l'engagement d'améliorer la situation des enfants handicapés en les protégeant, en procédant au dépistage précoce des handicaps, en résolvant les différents problèmes auxquels ils sont confrontés, en assurant leur éducation, etc. Elle a lancé un appel à la solidarité envers les enfants handicapés, à travers le monde.



Eunice Ngokaba.

«On estime que 5 à 10% des enfants en Afrique grandissent avec un handicap d'origine congénitale ou lié aux complications de la naissance, aux séquelles de la poliomyélite, de la méningite, de la malnutrition et des traumatismes physiques divers. Il y a, également, ceux qui ont été victimes d'accidents qui les laissent avec des handicaps physiques ou qui ont

des retards dans leur développement psychique ou mental. Enfin, les albinos dont les vies sont exposées à des risques à cause de systèmes de croyances persistants dans certaines régions. A ce jour, seuls 25 pays sur 55 en Afrique ont ratifié la convention sur les droits des personnes vivant avec handicap», a relevé Bakari



En Afrique, les enfants vivant avec handicap sont stigmatisés.

Diawara, délégué de la représentante de l'Unicef au Congo. Rendant public le message du gouvernement à l'occasion de la journée de l'enfant africain, la ministre Emilienne Raoul a rappelé que le gouvernement salue les efforts que la communauté internationale et le Congo déploient pour faire face à la situation des enfants handicapés: «Au Congo, des efforts notables pour la protection de l'enfant handicapé ont été observés à travers la mise en œuvre du plan d'action national pour les personnes handicapées, du document de cadre stratégique sur la scolarisation et re-scolarisation des enfants handicapés et de la loi de protection de l'enfant. Toutes les problématiques liées au handicap sont au cœur des actions que mènent les affaires sociales».

La ministre des affaires sociales a fait savoir que «le document de cadre stratégique met en avant le principe reconnu par tous sur l'intégration systématique à l'école ordinaire. Cette question prend en compte les principes d'éducation pour tous et d'égalité des chances qui font partie des droits fondamentaux de tous les enfants. A ce propos, les débats sont avancés et la notion d'éducation inclusive est prise en compte par les services de l'enseignement. Quant aux services sociaux leur rôle d'animateur, d'organisateur, de l'accompagnement scolaire et de l'implication des parents s'affirme peu à peu. La prise en charge des enfants handicapés avant leur inclusion dans le système éducatif ordinaire se fait, essentiellement, à travers les structures spécialisées

Après la visite du maire de Windhoek à Brazzaville

Les villes de Brazzaville et de Windhoek engagées à renforcer leur coopération

Lors de sa visite à Windhoek, en Namibie, du 26 au 28 juillet 2011, Hugues Ngouelondélé, président du conseil municipal et départemental, député-maire de la ville de Brazzaville, avait signé, avec son homologue namibien, Mme Alderwoman Elaine Trepper, maire de la ville de Windhoek, trois documents relatifs au renforcement de l'amitié et de la solidarité entre les deux villes, en vue d'apporter leur contribution au développement des relations entre les deux peuples, congolais et namibien. C'est dans le cadre de ces accords que le maire de Windhoek, Mme Alderwoman Elaine Trepper, a effectué une visite à Brazzaville, du 10 au 15 juin 2012, qui s'est terminée par la signature d'un mémorandum d'entente, le vendredi 15 juin 2012.

Aux trois accords signés à Windhoek, parmi lesquels l'accord de coopération et le plan d'action de l'accord-cadre de coopération entre les villes de Brazzaville et de Windhoek, s'ajoute, maintenant, un mémorandum d'entente, signé à l'issue des séances de travail que la délégation conduite par Mme Alderwoman Elaine Trepper a eu avec les autorités municipales de la ville de Brazzaville.

En effet, en application de l'accord-cadre de coopération, les municipalités des deux villes, Brazzaville et Windhoek se sont engagées à promouvoir leurs échanges dans les domaines culturel, touristique, social, économique, commercial et sportif intéressant leurs populations. Les deux villes se sont, également, engagées à échanger leurs expériences, à travers la gestion urbaine (assainissement, finances locales, police municipale, formation des élus et fonctionnaires municipaux, etc). En ce qui concerne la jeunesse, l'accord parle des échanges entre les jeunes des deux villes pendant les vacances scolaires, du jumelage des établissements scolaires, de l'organisation des associations de jeunes. Pour le développement économique et culturel, il prévoit l'organisation des journées économiques entre les deux villes, la facilitation et la redynamisation des échanges entre les opérateurs économiques, la participation à des salons d'exposition, des forums ou des foires à caractère économique et commercial, l'organisation de manifestations culturelles et touristiques, notamment des expositions d'œuvre d'art, des excursions ou des voyages touristiques. Le sport n'a pas été oublié, à travers l'organisation des tournois entre les équipes sportives des deux villes. Peu avant la signature du mémorandum d'entente, la délégation namibienne a visité le mémorial Pierre Savorgnan De Brazza et l'école de peinture de Poto-Poto, en compagnie du secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Hubert Ngadoua.

Pascal BIOZI KIMINO



Radio Magnificat 93.7 FM

Notre Radio, à votre service depuis 5 ans.
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

**Nos Contacts: Tel: 531 12 60 – 543 12 30
952 17 68**

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

de scolarisation». Peu après, l'assistance a eu droit, à l'animation du groupe musical de l'Institut national des aveugles du Congo qui a interprété, avec brio, deux chants ainsi que d'une pièce sur les droits des enfants, présentée par la troupe théâtrale «Compagnie Zacharie», constituée de malentendants. A cela, il faut ajouter la projection vidéo, intitulée: «Parole aux enfants handicapés». Le tout couronné par la remise par le gouvernement, à 112 enfants handicapés, de kits composés de médicaments pour les infirmes et les albinos, ainsi que de fauteuils roulants. Par ailleurs, et dans le même cadre, mille enfants rescapés du drame de Mpila, venant des diffé-

rents sites, ont eu droit, l'après midi, à un concert de chants animé par les artistes Syssi Mananga et Achille Mouebo, qui ont égayé les enfants à l'unisson, au site de la cité des 17, en présence de la ministre Raoul, de l'ambassadeur de l'Afrique du Sud Manelisi Genge et du délégué de l'Unicef. Rappelons que la journée de l'enfant africain est célébrée chaque année, depuis le 16 juin 1991, en souvenir du massacre de centaines d'enfants par le pouvoir de l'apartheid, lors d'une marche pour leurs droits, à Soweto, en Afrique du Sud.

Alain Patrick MASSAMBA

Sclog (Société commune de logistique)

Le personnel de Brazzaville sensibilisé au V.i.h-sida

A l'occasion de l'an 10 de son existence, la Sclog (Société commune de logistique) organise une série d'activités pour marquer, de bonne façon, ce parcours. Parmi ces activités: la séance de sensibilisation au V.i.h-sida, qui a eu lieu le samedi 16 juin 2012, dans l'amphithéâtre de l'E.s.a.c.c (Ecole supérieure africaine des cadres de chemin de fer), à Brazzaville. Cette séance de sensibilisation, marquant le démarrage de toutes les activités prévues, a été présidée par Mme Olga Akylangongo, directrice de l'administration et des ressources humaines, représentant le directeur général, en présence de Marlon Batisa, responsable du point focal sida à l'UniCongo (Union patronale interprofessionnelle du Congo), et du Dr William Poaty, responsable à la réponse santé, au secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida.

Créée en 2002, la Sclog célèbre son 10^e anniversaire, à travers plusieurs activités: tournois de football, de golf, semi-marathon et marche sportive. Plus d'une trentaine de travailleurs sur cinquante que compte Brazzaville ont répondu présents à la séance de sensibilisation au V.i.h-sida. Signalons que la société a un effectif de 137 employés répartis dans différents centres d'activités, à travers le pays, notamment à Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, Loutété, Oyo, Ouesso, Impfondo et Brazzaville. La séance de sensibilisation au V.i.h-sida a permis au personnel de la Sclog d'élargir ses connaissances sur le V.i.h-sida. En suivant trois exposés assortis des débats. Les thèmes de ces exposés: «Le préservatif, moyen sûr et efficace de prévention»; «La problématique du «Truvada» comme moyen de prévention» et enfin «L'intérêt du dépistage». Ces thèmes ont été, respectivement, déve-

loppés par le Dr William Poaty et Marlon Batisa. Le Truvada est un médicament bien connu des Congolais, depuis un certain temps. Malheureusement, il est l'objet de plusieurs interprétations. D'où des éclairages et des explications sur sa prise. Eu égard à l'impact économique de la pandémie en milieu du travail, la Sclog a commencé, dès 2007, à s'intéresser aux questions du sida. D'où son engagement, de manière effective, depuis le mois d'août 2008, dans la lutte contre le V.i.h-sida, en adoptant une politique et un programme de lutte contre la pandémie. A ce titre, des pairs-éducateurs ont été formés et, des séances de sensibilisation avec films, des échanges d'expériences avec d'autres entreprises organisées. Par ailleurs, des préservatifs sont, régulièrement, fournis au personnel, à partir des coffrets installés dans les toilettes. Après les débats, les tra-



Marlon Batisa et Mme Olga Akylangongo.



Vue des participants.

vailleurs se sont fait, volontairement, dépister, pour marquer la fin de la journée. Pour Mme Olga Akylangongo, «aujourd'hui, 16 juin 2012 marque le démarrage des festivités du 10^e anniversaire, avec cette journée de sensibilisation au V.i.h-sida. Nous avons voulu démarrer par la sensibilisation au V.i.h-sida, pour marquer notre intérêt à la lutte. Aujourd'hui, la maladie du sida n'est plus une fatalité. La science a fait d'énormes progrès en la matière, et on peut espérer vivre plus longtemps. Et, si nous voulons vivre longtemps, connaissons-nous notre statut sérologique? Si non, la Sclog nous donne l'occasion de le savoir. La Sclog vous encourage à connaître votre statut sérologique, grâce à la séance de dépistage volontaire, de ce jour, avec l'équipe



Photo de famille.

du S.e.p/C.n.l.s.» Marlon Batisa, responsable du point focal sida à l'UniCongo, a, pour sa part, affirmé: «Chaque entreprise qui a des activités de lutte contre le V.i.h-sida a conçu un calen-

drier annuel, pour les réaliser. La Sclog estime qu'elle peut encourager les employés à connaître leur statut sérologique, pour une prise en charge. Le point focal de

l'UniCongo a accompagné la Sclog, pour réaliser cette activité de sensibilisation et de dépistage à l'endroit de son personnel. Le programme de lutte contre le V.i.h-sida au sein de l'UniCongo a démarré en 2002. Aujourd'hui, il y a une cinquantaine d'entreprises engagées dans la lutte contre le V.i.h-sida, ayant des politiques et des programmes de lutte contre la pandémie. C'est un appel que le gouvernement avait lancé aux entreprises, et l'UniCongo (Union patronale interprofessionnelle du Congo) en a fait autant en direction des entreprises membres. Ces dernières se sont approprié cet appel, en mettant en place une organisation». D'où leur fort engagement dans les activités de lutte contre le V.i.h-sida.

Philippe BANZ.



MTN CONGO S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, qui entend devenir un employeur de premier choix sur le marché congolais, lance un appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet spécialisé dans le recrutement, la sélection et l'évaluation du personnel, en vue de la mise en œuvre de son projet dénommé MTN Congo Graduate Development Program.

Ce programme vise l'insertion professionnelle de jeunes diplômés et a pour objet de recruter et de sélectionner les meilleurs étudiants ayant terminé leurs études ou leur formation dans les différents établissements d'enseignement supérieur de notre pays ou de l'étranger (Universités, Ecoles de commerce, Instituts de technologie, etc.), en vue de constituer un «pool» de talents nécessaires au développement d'affaires de MTN Congo.

Le présent appel d'offre s'adresse aux cabinets ou aux bureaux d'études exerçant dans le domaine du recrutement, de la sélection et de l'évaluation du personnel.

Les termes de référence de l'appel d'offres peuvent être retirés au siège social de MTN Congo, 36, Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

Les cabinets et/ ou les bureaux d'études intéressés sont priés de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo, au plus tard le lundi 02 juillet 2012 à 17H 00, sis à la réception.

Ces offres doivent obligatoirement porter la mention suivante: «RFP N° CB/O/RFP468/12

Appel d'offre pour le recrutement d'un cabinet spécialisé en vue de la mise en œuvre de MTN Congo Graduate Program»

MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2012

Pour MTN Congo,
Le Département Procurement & Facilities

Guy Serge Repangou écrit au Président de la République

Excellence Monsieur le Président de la République;
Monsieur le Président,

Les élections législatives de 2007 avaient été reprises dans la circonscription de Madingo-Kayes.

Je me souviens, à cette époque, une forte tension couvrait cette consultation électorale.

Un candidat, malgré tout, avait été proclamé élu. Aujourd'hui, quelques indices m'indiquent qu'une autre tension s'annonce, en raison, dit-on partout, qu'un candidat bénéficierait toujours du privilège du pouvoir qui n'entend pas le laisser tomber.

Monsieur le Président de la République, En annonçant, dès décembre 2011, votre volonté de voir se tenir les élections législatives 2012 dans la transparence, l'équité et la paix, selon l'esprit d'Ewo, vous n'avez fait que confirmer votre sens du devoir et de responsabilité qui vous incombent en matière de paix et tranquillité.

En tant que citoyen de cette circonscription, mon devoir, ainsi que bien d'autres, est de veiller à ce que le Kouilou et Pointe-Noire restent une zone pacifique. Monsieur le Président de la République, L'opinion toute grande qui se dégage à Madingo-Kayes, vos services de renseignements ne me contrediront pas, montre bien une population prête à accompagner vos efforts dans l'application de votre Projet de Société.

C'est un peuple qui veut vous accompagner, à travers des hommes et des femmes qu'il décide, consensuellement, de mettre à votre disposition.

Mais, des hommes et femmes choisis parmi les plus disciplinés, les plus dynamiques, les plus redoutables, même dans vos moments les plus difficiles.

Monsieur le Président, j'ai été ému et avait applaudi une marque de sagesse, lors de votre prise de fonction: vous avez confié notre pays le Congo aux mains de Dieu.

J'ai vite déduit que vous écouteriez, de temps en temps, ce Dieu, car au-dessus de lui, il n'y a point d'autres autorités. Mais, ce Dieu s'exprime sous différentes formes. Il s'exprime surtout à travers le peuple.

C'est dire que quand le peuple a parlé, c'est Dieu qui a parlé.

A l'occasion des élections 2012, les peuples parleront. Celui de Madingo-Kayes aussi.

C'est dire que quand le peuple de Madingo-Kayes parlera, c'est Dieu qui aura donc parlé. Ils feront leur choix, ce sera leur voix, ce sera la voix du peuple et comme on dit: la voix du peuple, c'est la voix de Dieu.

Je souhaite, de tout cœur, que vous soyez vigilant et attentif au déroulement et à la proclamation des résultats des élections législatives 2012 au sein de notre historique District de Madingo-Kayes.

Très respectueusement.

Guy Serge REPANGOU
Village Koubotchi
Tél.: 05 523 57 13

C.n.r (Conseil national des Républicains)

19 candidats aux élections législatives dont Frédéric Bintsamou à Mayama

Le C.n.r (Conseil national des républicains) a présenté, samedi 16 juin 2012, dans la salle Louis Badila située au siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, ses candidats aux élections législatives dont le premier tour est prévu dimanche 15 juillet prochain. C'était au cours d'une conférence de presse animée par Jean Cris Antoine Walembaud, secrétaire général du parti de Frédéric Bintsamou, délégué général à la culture de paix et à la réparation des séquelles de guerres. A cette occasion, l'orateur a pointé du doigt le gouvernement qui, selon lui, ne respecte pas les recommandations issues de la concertation nationale politique d'Ewo, notamment sur les points portant sur le financement des campagnes électorales des partis politiques et la refonte de la Conel (Commission nationale d'organisation des élections).

Dans sa conférence de presse, Jean Cris Antoine Walembaud a fait le point de la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique d'Ewo, qui avait eu le mérite de s'achever sur une note de satisfaction des acteurs politiques de la majorité comme de l'opposition, ainsi que la société civile et des confessions religieuses qui y avaient participé. Mais, il a épinglé deux points qui, pour lui, témoignent de la mauvaise volonté du gouvernement d'appliquer les résolutions de cette concertation à laquelle il avait, lui-même, participé, comme délégué de son parti, le C.n.r. Pour le parti de Frédéric Bintsamou, le gouvernement n'a pas respecté le point six des recommandations portant, essentiellement, sur le financement des partis politiques, «surtout à l'endroit de ceux de l'opposition. Aucun décret n'a été promulgué dans

ce sens. C'est vraiment dommage», a-t-il déclaré. Selon l'orateur, la deuxième violation porte sur l'inscription, par le gouvernement, des opérations pré-électorales dans un timing précis. Tout en dénonçant le manque de fiabilité du fichier électoral, Jean Cris Antoine Walembaud a précisé qu'à moins d'un mois du scrutin, rien n'a encore été fait de concret. «Plus grave encore, les membres de la nouvelle Conel ne sont pas toujours connus. Or, l'article 15 nouveau, alinéa 2 stipule que la Conel doit assurer le suivi des actes posés par le gouvernement. Nous sommes pratiquement à quelques semaines des élections, cet organe important, qui a été la thématique principale de la concertation d'Ewo, n'existe pas encore du point de vue organique. On ne sait pas qui est membre de la Conel. Est-ce que les propositions que nous avons faites, de



Jean Cris Antoine Walembaud.

manière consensuelle, pour les membres du bureau, seront prises en compte dans l'arrêté?», s'est-il interrogé. Il s'est interrogé sur l'article 17 nouveau qui stipule que la Conel assure, aussi, l'action et le suivi des actes préparatoires en veillant, naturellement, sur leur accomplissement et proposer à l'administration toute mesure susceptible de contribuer à la bonne tenue des élections. Vous comprenez bien la préoccupation qui est la nôtre. A quel moment la nouvelle Conel va-t-elle effectuer son travail?», a poursuivi Cris Antoine Walembaud. Partant de tous ces faits, le secrétaire général du C.n.r a attiré l'attention des pouvoirs publics sur la rentabilisation des décisions d'Ewo. «Si les pou-

voirs publics continuent à considérer que les partis qui avaient accepté de discuter avec eux ne sont que des faiseurs anonymes, c'est une erreur grave. Il faudrait, rapidement, corriger certaines choses, parce qu'il faut bien aussi tenir compte du contexte international. Ce n'est pas une menace. Nous sommes partis à Ewo avec beaucoup d'espérance et nous commençons, progressivement, à réaliser que ce fut, peut-être, une erreur», a-t-il remarqué.

Toutefois, il a fait savoir qu'au sortir de cette concertation, une commission devrait être mise en place pour travailler avec le gouvernement, afin de veiller à l'application de toutes ces recommandations prises. «Cette commission n'a jamais vu le jour. Pour quoi avoir perdu autant d'argent dans un dispositif important pour le pays, pour ne pas appliquer ces recommandations? Nous ne comprenons pas. Le gouvernement a travaillé seul, alors que nous n'étions pas convenus comme ça», a-t-il affirmé. En dépit de ce constat, le C.n.r a, néanmoins, présenté 19 candidats aux élections législatives, scrutin du 15 juillet prochain, dont onze dans le Pool, trois à Brazzaville, trois à Pointe-Noire et deux dans le Niari. Le président du C.n.r, Frédéric Bintsamou, est candidat dans la circonscription unique de Mayama, dans le département du Pool.

Cyr Armel YABBAT-NGO

A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics)

David Martin Obami déterminé à mettre un terme au marché de gré à gré

Le directeur général de l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics), David Martin Obami, a procédé, vendredi 8 juin dernier, à la visite de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, où il a assisté à l'ouverture publique des plis de 41 marchés de fournitures et de travaux (construction et réhabilitation des écoles). Une façon, pour lui, de s'assurer que le nouveau système de passation de marchés, par appels d'offres, fonctionne bien.

C'est Thomas Makosso, directeur de cabinet de la ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui a représenté le cabinet à cette séance de travail. La présence du directeur général de l'A.r.m.p, à cette opération, témoigne de sa détermination à mettre un terme au phénomène de marché gré à gré. C'était aussi, pour lui, l'occasion de faire le Saint-Thomas et de tester si la leçon a été bien apprise, lors des ateliers organisés par l'A.r.m.p à l'attention des fonctionnaires faisant partie des cellules de gestion des marchés publics dans les ministères et autres structures publiques. Lors de ce atelier qui avait eu lieu, le 30 mars 2012, sur le thème: «Etapes et procédures de passation des marchés publics», l'accent avait été mis sur les principes suivants: la liberté d'accès à la commande publique; l'égalité de traitement des candidats; la transparence des procédures.

A l'issue de cette opération, le directeur général de l'A.r.m.p, David Martin Obami a donné son appréciation. «Il s'agit, là, des étapes prévues par le code des marchés publics. Après le lancement de l'appel d'offres, il est indiqué les dates d'ouverture des plis. Lesquels doivent se faire de façon publique. C'est pour cela que vous de la presse, étiez conviés, avec la délégation de l'A.r.m.p conduite par moi-même, pour assister à cette étape de la procédure qui est très importante. Il s'agit, pour nous, de garantir l'accès de tous les candidats à la commande publique, de garantir également l'égalité de tous les candidats et de vérifier le critère de transparence», a-t-il indiqué. Mais que va-t-il se passer en cas d'irrégularité? Le directeur général de l'A.r.m.p a répondu: «A la fin de cette procédure, s'il y a irrégularité, nous allons automatiquement saisir le comité des audits et des enquêtes, pour pouvoir statuer».



David Martin Obami.

Pascal-Azad DOKO

Commune de Brazzaville

Lancement de la journée citoyenne de salubrité

L'opération dite «journée citoyenne de salubrité» a été lancée officiellement le samedi 9 juin dernier, au rond-point de Poto-Poto, le troisième arrondissement de la ville capitale, par le député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé. C'était en présence des administrateurs-maires d'arrondissements, des commissaires centraux de police, des chefs de quartiers, etc, dans une animation musicale assurée par l'artiste-musicien Clotaire Kimbolo «Douley».



Hugues Ngouelondélé (Ph. d'arch.)

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire, de Poto-Poto, Jacques Elion, qui s'est réjoui de l'honneur fait à son arrondissement, a félicité le conseil départemental et municipal de Brazzaville, pour «cette idée noble qui, à coup sûr, contribuera à résoudre l'épineux problème de salubrité de notre ville-capitale». «Nous appelons, de tous nos vœux, la pérennisation de cette journée», a-t-il indiqué. Pour sa part, Marius Okana, conseiller technique du député-maire de Brazzaville, a rappelé l'importance de cette journée. «La journée citoyenne de salubrité fait suite à la délibération adoptée par le conseil départemental et municipal. L'objet de cette journée est d'impliquer méthodiquement, de sensibiliser, d'organiser et d'encadrer les citoyens dont la

pratique collective est bénéfique pour les activités relatives à la salubrité du cadre de vie, notamment le nettoyage, en groupe, des lieux publics, le planting ou l'élagage des arbres le long des voies et places publiques, les activités multiformes d'éducation physique des citoyens en matière de salubrité et de l'environnement», a-t-il rappelé. Et puis, il a indiqué que la journée citoyenne de salubrité se tient le premier samedi de chaque mois, de 8h à 12h. En cas d'empêchement, pour des raisons de force majeure, cette journée est reportée au samedi qui suit. Marius Okana a, par ailleurs rappelé en substance que la délibération portant institution de la journée citoyenne de salubrité, en son article 4, dispose que «le président du conseil départemental et municipal, député-maire de Brazza-

ville, est chargé de fixer, par voie réglementaire, le mode d'organisation et de déroulement de cette journée». Enfin, le conseiller technique du député-maire a indiqué que le choix de Poto-Poto, pour lancer cette opération, n'est pas le fait du hasard. «En choisissant Poto-Poto, comme lieu de lancement officiel, c'est parce que Brazzaville a commencé ici, parce qu'il y a, ici, un brassage important des communautés étrangères et nationales. Lancer la journée citoyenne de salubrité à Poto-Poto, c'est un moyen direct de sensibilisation de chacune des communautés vivant à Brazzaville, à prendre conscience de sa place et de son devoir citoyen dans sa ville», a-t-il dit.

Pascal-Azad DOKO

Point de vue

Elections législatives: quelles chances pour les femmes candidates?

A quelques semaines seulement des échéances électorales de juillet prochain, nombreux sont ceux qui s'inquiètent du sort qui attend, à terme, les femmes candidates à ce grand derby de notre démocratie. Combien seront-elles à siéger à l'assemblée nationale, qui sera à sa 13^{ème} législature? Les deux dernières législatures (11^{ème} et 12^{ème}), nous montrent que la représentativité des femmes à l'hémicycle tourne autour de 10, sur les 137 députés que compte, aujourd'hui, la chambre basse du parlement. Mais, qu'en sera-t-il, demain, avec une assemblée dont le nombre de sièges a été, pourtant, augmenté? A cette question, c'est la grande incertitude, pour les femmes candidates, ceci, pour deux raisons. La première est liée au fait que les hommes sont les plus nombreux à s'être positionnés ou à avoir été positionnés par leurs plateformes politiques, comme candidats. Nombreux de ceux-ci sont à leur deuxième, voire troisième candidature à la députation et ont, à leur actif, plusieurs mandats

parlementaires. De ce fait, ils ont l'avantage de connaître l'électorat congolais et d'avoir, dans leurs gibernes, les astuces des campagnes électorales. La seconde raison est qu'ils disposent, du fait d'avoir assumé de hautes fonctions d'Etat, des ressources financières propres qui seront renforcées par les apports assez substantiels de leurs partis politiques. Face à cette réalité, les femmes semblent être en mauvaise posture. Mais, en réalité, elles ont d'autres atouts majeurs. En effet, les femmes candidates savent quels discours tenir devant leurs électeurs, loin des discours creux et stéréotypés, d'un autre temps et d'un autre âge, fondés, essentiellement, sur les fantasmes de la peur et du mensonge. Ne dit-on pas que qui veut voyager loin doit ménager sa monture? Et, il y a lieu de se demander comment les femmes candidates vont-elles s'engager dans cette bataille électorale, sans ressources financières conséquentes et

sans moyens logistiques, surtout quand elles se positionnent en indépendantes? A côté de cela, il y a aussi comme le temps qui semble avoir joué contre elles, avec la date butoir du délai de dépôt des dossiers de candidature. Certaines d'entre elles, qui n'ont pas été positionnées par leurs plateformes politiques, ont cherché, malgré elles et avec un certain retard, à faire cavalier seules, mais hélas! Toutes ces préoccupations ont été évoquées par les femmes candidates, devant le président de la Conel, mais sans résultats tangibles, lors d'une rencontre citoyenne, le jeudi 7 juin 2012. Ainsi, la République aurait dû prendre d'autres dispositions qui ont déjà fait leur preuve dans d'autres pays. Car, il n'est pas bon de laisser un trop grand nombre de nos concitoyennes, pour ne pas dire, de nos mères, pourtant engagées en politique, sur le bord de la route de notre démocratie naissante.

Dieudonné LOUPPE LENOIR

Une boutique disparaît dans les flammes à Kimongo-poste

Jeudi 19 juin dernier, aux alentours de 19h, une boutique d'alimentation a été dévorée par les flammes, à Kimongo-poste, dans le département du Niari. Une femme s'y était rendue, avec une lampe allumée, pour s'approvisionner en pétrole. Mais, au lieu de lui servir du pétrole lampant, le vendeur, un professeur de français au C.e.g Hilaire Sola, lui a servi de l'essence, par inadvertance. Il avait confondu le bidon d'essence et celui de pétrole lampant. Quand, brusquement, la lampe du client a pris feu, paniqué, il a jeté le bidon d'essence au sol et les flammes se sont propagées dans toute la boutique. L'ampleur du feu était telle que tout est parti en fumée. De la boutique d'alimentation, il ne reste qu'un amas de choses calcinées. Le propriétaire n'est pas non plus sorti indemne de l'incendie, il présente des brûlures au niveau de la tête et des bras.

Entre Mbengo et Mpounga, la route nationale n°1 à coups de plaques de goudron

Le tronçon Dolisie-Pointe-Noire de la route nationale n°1, entre Mbengo et Mpounga, s'est dégradé rapidement. En tout cas, il a commencé à perdre sa couche de bitume. A certains endroits, d'énormes crevasses de 10, 20, voire 30 mètres s'y sont formées. La société chinoise qui l'a construite est obligée de colmater les brèches, à coups de plaques de goudron. On se demande comment une route inaugurée il y a à peine six mois peut-elle se délabrer aussi rapidement.

Des cortèges officiels à Pointe-Noire, pour les bœufs présidentiels

Les citadins de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, qui ont vu passer les cortèges qui avaient tout l'air d'être officiels, en ont eu pour leurs rires, quand ils ont su à qui la priorité était donnée. La semaine dernière, en effet, des cortèges de camions conteneurs ont traversé le centre-ville de Pointe-Noire, sous escorte policière, avec motards et sirène, s'il vous plaît! Bien après, on a appris qu'il s'agissait du convoi des bœufs du président de la République. Des bœufs importés du Brésil où, d'ailleurs, le président séjourne, actuellement, pour le sommet de Rio+20. Les bœufs étaient en transfert à Brazzaville, puis pour Oyo où Denis Sassou Nguesso dispose d'un grand ranch (une grande ferme). Habitué au passage des autorités politiques sous escorte policière, les Ponténégrins étaient surpris de se rendre compte qu'il s'agissait d'un troupeau de bœufs, à bord de camions-conteneurs. Et comme il s'agit des bœufs du président de la République, alors ce sont des bœufs présidentiels, qui ont droit à être escortés par la police, priorité oblige! Les automobilistes étaient obligés de s'écarter de la route, pour laisser le passage au convoi des bœufs présidentiels. L'instant de colère passé, les Ponténégrins n'ont pas manqué de tourner l'histoire en dérision, pour en rire à gorge déployée. Même les bœufs... sont prioritaires!

Arrêté, un homme de 42 ans qui abusait d'une mineure!

La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Un homme de 42 ans a su jouer, pendant longtemps, de la vulnérabilité d'une fille mineure, de 12 ans. En lui miroitant de l'argent et le prêt de téléphones portables dernier cri, pour abuser d'elle, sans susciter le moindre soupçon dans le quartier. Mais, vendredi 15 juin dernier, on a fini par découvrir le pot aux roses. L'homme a avoué qu'il roulait avec une fille mineure. Les parents de l'enfant victime ont réclamé sa tête, d'autant plus qu'entre-temps, leur enfant a mis entre parenthèses ses études. Arrêté, il a été conduit à la brigade de gendarmerie de Talangaï.

Une jeune femme abandonne son bébé et disparaît dans la nature

Une jeune femme d'environ 30 ans, portant un nourrisson de deux mois, a fait irruption, samedi 9 juin dernier, à la grotte mariale de la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, à Pointe-Noire. Elle y a trouvé une femme un peu plus âgée qu'elle. Prétendant aller se soulager, elle a demandé à cette dernière de lui garder le nourrisson, le temps de vider sa vessie. Ce que cette femme s'est empressée d'accepter. Malheureusement, la jeune maman a disparu dans la nature, abandonnant son bébé qui, finalement, a été recueilli par la communauté salésienne de Saint Jean-Bosco. Il faut souhaiter que la police, avec le concours de la population, mette la main sur la maman démissionnaire et fuyarde.

Des passagers congolais d'Air Nigeria en détresse à Cotonou

Plusieurs dizaines de passagers congolais d'Air Nigeria, la plupart étant des commerçants, sont bloqués à Cotonou, au Bénin, depuis environ trois semaines. Et pour cause, la compagnie aérienne de Nigeria a cessé d'assurer la desserte de ses lignes jusqu'à Brazzaville. Les infortunés font des va-et-vient à l'aéroport de Cotonou, dans l'espoir de trouver un vol d'Air Nigeria, en partance pour Brazzaville. Mais, ils ne voient rien venir, d'où leur angoisse. Curieusement, l'agence de cette compagnie aérienne à Cotonou, est aussi fermée. Ceux qui en ont eu les moyens ont été obligés de prendre le vol de Camerco, il y a une semaine, dans l'espoir de se faire rembourser à Brazzaville. Mais, dans la capitale congolaise, l'agence d'Air Nigeria est aussi fermée. Les Congolais en détresse lancent un S.o.s au gouvernement pour leur venir en aide. Le Ministère des transports pourrait-il se pencher sur ce cas?

Sous-préfecture de Boko (Département du Pool)

L'Association «Mbongui le jeune» s'est lancée dans l'entretien des pistes agricoles

Le samedi 9 juin 2012, a eu lieu, au village Mpika, à quelque 12 km de Boko, la cérémonie de lancement officiel des travaux de bitumage des pistes agricoles dans le district de Boko (département du Pool), sous le patronage du sous-préfet de la localité, M. Nsimba Banzouzi, en présence d'Anicet Gomas, le président de l'Association «Mbongui le jeune», qui a financé les travaux, pour un total de 97,5 millions de francs Cfa. Les autorités civiles et militaires étaient également présentes, ainsi que de nombreux habitants des villages environnants, à travers les groupes de musique traditionnelle tels que N'Sanda-Sassa du village Mbanza-N'Sanda, Sikidila M'Iolo Mbounda et la fanfare kimbanguiste.

Au total, 65 km des pistes agricoles des villages Mpika, Ntsatoua-Toto, Mbounda-Malobo Mbanza-Nkaka, Kongo, Mantamba, Fouota, Nguengué, Bondo, Tsouaka, et des petits ouvrages de ponts, seront aménagées, grâce à l'Association «Mbongui le jeune», un groupement d'entraide économique et sociale.

Cette initiative a suscité un grand espoir chez les populations des villages concernés où il y a les difficultés de transport, pour acheminer les produits agricoles et autres marchandises vers les grands centres. Avant la coupure du ruban symbolique marquant le démarrage des travaux de nivelage des pistes agricoles, deux sages de la localité, à travers une cérémonie traditionnelle de bénédiction, ont invoqué les mânes pour protéger les travaux qui seront réalisés dans cette contrée. Les deux sages ont mis en garde tout esprit maléfique qui tentera de déjouer ce projet promoteur du bien des populations.

Prenant la parole, à cette occasion, le président de l'Association «Mbongui le jeune», Anicet Gomas, en tant que fils du terroir, a rappelé que l'association qu'il dirige a été créée le 14 avril 2002, à Brazzaville, par les filles et fils de Boko. Elle s'est assis-

gnée, comme objectif, le développement multiforme du district. «En effet, les populations du district de Boko ont beaucoup souffert et que l'heure est arrivée de les sortir de cette torpeur. Soyons tous unis et debout comme un seul homme, pour désenclaver et développer notre district. Beaucoup d'infrastructures de base manquent dans notre district et voilà pourquoi nous sollicitons, du gouvernement, le bitumage de nos routes, car nos populations ont suffisamment la force de cultiver la terre», a-t-il déclaré.

Pour Anicet Gomas, le projet de son association ne répond pas à une préoccupation immédiate. «Ces travaux s'inscrivent dans l'optique du développement du district, pour permettre aux populations d'évacuer, tranquillement, leurs produits. Il ne s'agit pas d'une campagne électorale, mais d'une activité de développement, en vue de lutter contre la pauvreté en milieu rural», a-t-il précisé.

Pour sa part, le sous-préfet de Boko, M. Nsimba-Banzouzi, a salué le geste d'Anicet Gomas, qui n'a rien à voir avec la campagne électorale relative à la députation du 15 juillet prochain. En outre, il a remercié l'Association «Mbongui le jeu-



Les officiels pendant la cérémonie.



La niveleuse prête pour les travaux d'aménagement.

ne», «pour l'engagement pris de désenclaver le district, car dans un pays où il n'y a pas de route, il n'y a pas de développement», a-t-il déclaré. Il a attiré l'attention du promoteur que l'heure n'est pas encore arrivée pour la campagne à la députation. Enfin, le sous-préfet de

Boko a procédé à la coupure du ruban symbolique, marquant ainsi le démarrage des travaux d'aménagement des pistes agricoles, à l'aide d'une niveleuse appartenant au conseil départemental du Pool.

Pascal BIOZI KIMINO

TRIBUNE LIBRE

François Hollande, «président normal»

Vient de paraître à «L'archipel», il y a un peu plus d'un mois: «François Hollande, de la Corrèze à l'Elysée». Ecrit par Christine Pouget et Corine Delpuech, ce livre de 307 pages se présente comme un diptyque: l'itinéraire de François Hollande suivi de son journal de campagne retraçant, au quotidien, les actions conquérantes menées par celui qui entend «redonner à la France l'espoir qu'elle a perdu depuis trop d'années», comme l'annonce-t-il, lui-même, dans le quotidien «Libération» du mardi 3 janvier 2012.

Mon propos, en ce présent article, sera de replanter les bornes indicatrices qui jalonnent le parcours politique d'un président qui se proclame «normal», mais qui, en fait, est un Français peu ordinaire.

Ces bornes, on les trouvera dans sa famille, à l'école, dans la foi religieuse, dans ses études supérieures, dans le militantisme au Parti socialiste et à l'école de la vie. Ces différents milieux ont moulé l'homme qui aura permis à la gauche française de se réinstaller à l'Elysée, après une éclipse de plus de quinze années.

Faire la politique avec bonheur, de la base au sommet, durant pratiquement toute une vie, nécessite engagement constant, courage et humanisme, c'est-à-dire l'amour du pro-

chain, pour mieux servir le peuple. Ces valeurs qu'incarne François Gérard Georges, se trouvent imprimées dans les gènes de sa famille.

Depuis les temps lointains où ses aïeux quittèrent la Hollande et s'expatrièrent en France, chassés par les persécutions protestantes. Fidèles à l'Eglise catholique, ses aïeux le furent aussi à l'égard de la Hollande, leur pays d'origine. Aussi adoptèrent-ils le patronyme Hollande, si rare dans l'hexagone. François Hollande signifierait littéralement: «François, Français de la Hollande».

A l'école primaire et au collège, le jeune Hollande étudie et se forme sous la férule sévère des frères des écoles chrétiennes qui concilient efficacement cours et messes. «Adolescent, j'ai servi la messe, chanté dans la chorale, fait mes prières (...). Il me reste ce que, sans doute, une religion peut donner de meilleur: une générosité, le sens des autres, le souci du partage», affirme Hollande.

Tout au long de ce parcours, «il a toujours été délégué de classe, ça l'intéressait d'aplanir les différends», témoigne sa cousine Hélène Pilichowski. Bac en poche, François Gérard Georges s'est doté de très solides armes intellectuelles. Il conquit celles-ci, tour à tour, à la faculté de droit, à Science pô, à l'Ena et à H.e.c (Hautes étu-

des commerciales), ce Harvard hexagonal. Toutes ces écoles, très cotées feront de leur brillant étudiant, un crack, un super diplômé, très à l'aise dans ses baskets quels qu'en soient le sujet et les circonstances.

Que dire au plan politique? Hollande ressent les premiers frissons politiques dès l'enfance auprès de ses parents.

Nicole, sa mère, assistante sociale à l'usine T.r.t (Télécommunications, radioélectriques et téléphoniques) a éveillé en Hollande tout petit, la sensibilité aux souffrances du monde du travail, aux fondements des conflits relationnels entre patrons et ouvriers. Elle lui a insufflé, par ailleurs, le désir constant de se rendre utile à autrui et de partager son bonheur avec les autres. C'est avec de tels sentiments élevés qu'on peut faire une politique réaliste et humaniste, ainsi que le préconise le Parti socialiste auquel il adhère, à 17 ans.

Aucun politique, on le sait, n'est le fils de personne. Hollande, lui aussi, a eu ses pères spirituels qui sont: Mitterrand, Jacques Delors, Lionel Jospin. Ce sont ces trois personnalités socialistes qui lui ont mis le pied à l'étrier. Trois mentors qui ont été ses maîtres à l'école de la vie politique et dont il a hérité respectivement la volonté tenace, la culture du compromis



François Hollande.

et la prévalence de la raison en toute situation.

Au moment où, septième président de la V^{ème} République, il venge trois lourdes défaites présidentielles subies par la gauche depuis 1995, François II, successeur de Mitterrand, puisera abondamment dans le riche héritage de ses prestigieux pères spirituels. Pour faire face à un contexte plutôt difficile. Un contexte dominé par la crise financière, le chômage, la dette et la désespérance sociale.

Dominique MBANGO

Assemblée générale inaugurale de la F.t.c (Fédération des terriens du Congo)

Denis Sassou Nguesso fait président d'honneur des terriens

L'assemblée générale inaugurale de la F.t.c (Fédération des terriens du Congo) s'est tenue, samedi 2 juin 2012, dans la salle de spectacle du C.n.r.t.v (Centre national de radio et de télévision), à Nkombo-Matari, dans l'arrondissement 9 Djiri, à Brazzaville, sur le thème: «*Terriens du Congo, quelle contribution à l'œuvre de développement et de modernisation du Congo?*». C'est Aristide Mampouya, président de ladite association, qui a présidé les travaux de cette assemblée générale, dont l'ouverture s'est faite en présence de Gaston Makosso, directeur de cabinet du ministre des affaires foncières et du domaine public, de Corneille Youmba, directeur de cabinet, représentant l'administrateur-mairie de Mfilou-Ngamaba, des notabilités traditionnelles, ainsi que d'autres personnalités de la société civile. A l'issue de cette assemblée, quatre recommandations et une déclaration conférant, au président Denis Sassou Nguesso la qualité de président d'honneur de la F.t.c ont été adoptées.

L'assemblée générale de la F.t.c (Fédération des terriens du Congo) a regroupé 111 participants représentant 11 délégations des associations des propriétaires fonciers de Mfoa (Brazzaville), du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Sangha et de la Likouala. Cette assemblée générale inaugurale s'est tenue deux ans après la création de la F.t.c, en mai 2010. Tout simplement, parce qu'il fallait, tout d'abord, mettre en place toutes les associations départementales des propriétaires fonciers, avant de passer à l'assemblée générale inaugurale de la F.t.c. Le moins qu'on puisse dire est que l'objectif a été atteint, car ce n'était pas chose facile. A l'ordre du jour de cette assemblée générale figurait, entre autres points, l'examen et l'adoption du rapport du conseil national, du budget 2012-2013 et des amendements aux statuts et au règlement intérieur. Après la révision des statuts de la F.t.c, la composition



Aristide Mampouya.

du bureau coordonnateur national est passée, désormais, de 13 à 15 membres, par contre, le conseil national conserve ses 113 membres. A l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté quatre recommandations: la première est relative à la conservation des réserves foncières au profit des descendances et générations



Les propriétaires terriens lors de leur visite au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

futures; la deuxième à la préservation et la protection des vestiges sanctuaires et autres lieux de mémoire des clans et des familles; la troisième à l'application des modalités de contrôle de la gestion foncière et la quatrième à la protection de l'environnement et la préservation des écosystèmes des nationaux dans la gestion de la terre. La déclaration adoptée par les participants confère au président de la République, Denis Sassou Nguesso, la qualité de président d'honneur de la F.t.c, en raison de sa vision politique de restructurer et de moderniser la gestion du foncier national, dans l'harmonie et la paix sociale. Dans son mot de bienvenue, le président de la F.t.c, Aristide Mampouya, a donné le sens du combat que mène l'association des propriétaires fonciers. «*Pour l'essentiel, la F.t.c, à travers ces assises, se veut d'im-*

primer une image d'une organisation citoyenne qui force respect et d'exiger de ses membres, des comportements modernes qui ne sauraient redouter les enjeux socio-économiques du moment et de même de sa considération d'organisation non seulement déclarée mais plutôt d'organisation de développement». Aristide Mampouya a, par ailleurs, exprimé le soutien de son association à la politique du chef de l'Etat. «*Aussi, pour être en phase avec le programme du président de la République, «Le chemin d'avenir», levier important de modernisation et d'industrialisation du Congo. La F.t.c a retenu, pour ses assises, le thème de ladite assemblée*», a-t-il indiqué. Il s'agit de rappeler qu'avant de se séparer, les participants ont visité le mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

Pascal-Azad DOKO

Steve Bagné, président de l'U.j.l (Union de la jeunesse de la Likouala)

«L'U.j.l ne sera jamais une tribune de règlement de comptes»

Steve Bagné, président de l'U.j.l (Union de la jeunesse de la Likouala), a animé, samedi 16 juin dernier, à l'hôtel Safir, à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a éclairé l'opinion nationale sur les travaux de la dernière assemblée générale de son association, tenue le 9 juin dernier, dans la salle polyvalente de la mairie de Ouenzé. Selon lui, il règne, dans l'opinion, une certaine confusion sur les conclusions de ladite assemblée générale. C'est pourquoi, il déclare que l'U.j.l ne sera jamais une tribune de règlement de comptes des uns contre les autres.

Durant la conférence de presse, Steve Bagné a, tout d'abord, remercié les chevaliers du micro et de la plume, pour avoir répondu à son invitation. Puis, il a rappelé les objectifs de son association. «*En effet, l'Union de la jeunesse de la Likouala, en sigle U.j.l, enregistrée au Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, sous le n°079 du 20 mai 1996, est une association qui a pour objet, la sauvegarde et la promotion de l'unité départementale, le développement socioculturel de la Likouala en particulier et du Congo en général*», a-t-il rappelé.



Steve Bagné.

Pour lui, les choses sont donc claires. «*L'U.j.l n'est pas l'affaire d'une tribu, d'un parti politique, d'un clan, d'un district, d'une fraction d'individus, mais du département de la Likouala tout entier. Nous ne luttons pas contre les hommes, ni contre une classe, mais contre une politique éhontée qui crée la misère et le sous-développement. Les filles et fils, les jeunes de la Likouala réunis au sein de l'U.j.l que j'ai la charge de diriger, convaincus de la volonté et la détermination du président de la République à amener notre pays à l'émergence, s'activent pour accompagner le processus de développement national. Le département de la Likouala, fort de ses ressources humaines et de ses potentialités naturelles, est, à n'en point douter, un maillon important qui devrait intégrer le processus de développement de notre pays*», a-t-il dit.

Steve Bagné a souligné, par ailleurs, que consciente du rôle dévolu à la société civile, aux cotés des pouvoirs publics et du secteur privé, par les Nations unies et les bailleurs de fonds, dans la mise en application des objectifs du millénaire pour le développement, l'U.j.l milite pour une prise de conscience active de la jeunesse congolaise, celle de la Likouala en particulier, afin que les jeunes «*renoncent de faire le jeu des cupides, des égoïstes, pour privilégier une gouvernance politique moderne au service du département et la nation. Les jeunes doivent renoncer au sectarisme et cesser de servir de fonds de commerce aux leaders autoproclamés, ceux qui incarnent la politique de la terre brûlée. Ils doivent lutter pour la restauration des valeurs progressistes nationales et républicaines*».

Mais, que s'est-il passé, réellement, le 9 juin 2012? Le président de l'U.j.l a répondu comme ceci: «*Le 9 juin, l'U.j.l s'est réunie en assemblée générale, dans la salle de mariage de la maison commune de Ouenzé, dans le but de restructurer ses instances dirigeantes et réactualiser ses textes fondamentaux; assemblée générale au cours de laquelle quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir: l'allocation du président de l'U.j.l, l'examen des documents fondamentaux, le débat ouvert et la lecture du communiqué final*».

Pendant l'échange, un frère a sorti un document dont il voulait faire une déclaration, soi disant, au nom de la jeunesse de la diaspora, une jeunesse dont on ne connaît pas l'existence. Etant donné que le présidium n'avait pas la maîtrise du contenu de ce document, nous avons voulu qu'il nous envoie l'ampliation au niveau du bureau, pour savoir réellement ce qu'il voulait dire. Il fallait tout faire pour retirer le micro à ce frère, afin qu'il ne lise pas sa déclaration. Certes, nous sommes en démocratie, il y a la liberté d'opinion. Mais, nous ne devons pas tenir des propos politiques dans une association apolitique. C'est pourquoi nous disons que l'U.j.l étant une personne morale, à la lumière de l'article 14 de ses statuts, ne peut être responsable des engagements contractés par un de ses membres, qui n'a pas reçu mandat de l'association. Dans cette optique, la responsabilité individuelle de ce membre est directement engagée et l'U.j.l se réserve le droit de le protéger. Dans les débats, les filles et fils de la Likouala ont échangé sur les questions économiques touchant le développement de leur contrée. C'est pourquoi nous continuons de dire que l'U.j.l ne sera jamais la tribune de règlement de comptes».

Pascal-Azad DOKO

Ecole militaire préparatoire général Leclerc (E.m.p.g.l)

Des classes Sankorées, une nouvelle acquisition pour l'établissement

La coopération militaire entre le Congo et la France se renforce davantage et cela s'est concrétisé avec la remise officielle des classes Sankorées, à l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Leclerc), à Brazzaville, vendredi 15 juin 2012. Cela a marqué le lancement du projet Sankoré au Congo. C'était en présence du général de division Charles Richard Mondjo, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), de Jean François Valette, ambassadeur de France au Congo, du colonel François Moukili, commandant de l'E.m.p.g.l et des officiers congolais et français.

Cinq valises ont été remises, officiellement, à l'E.m.p.g.l, par le colonel De Revel, sous-directeur Afrique, à la direction de la coopération de sécurité et défense française. Ces valises comprennent des ordinateurs, des vidéo projecteurs et des tableaux numériques. Le colonel De Revel a expliqué le sens et l'historique de Sankoré: «*Le programme Sankoré sert d'appui à l'éducation en Afrique, à un certain nombre de pays partenaires. Il est à mettre à disposition de l'établissement et donc du corps professoral et des élèves, en tout premier lieu. C'est un instrument fondé sur des outils modernes de pédagogie, qui va être une prolongation du tableau noir, avec tout ce que la technologie peut apporter dans cette utilisation du tableau noir*». Le colonel François Moukili,

qui a réceptionné ledit matériel, a, au nom de l'E.m.p.g.l, loué le geste de la France. «*Avec l'acquisition des classes numériques Sankorées, une nouvelle ère s'ouvre pour notre établissement. De ce fait, une véritable remise en question des méthodes et des stratégies d'enseignement doit résolument s'opérer, avec de nouveaux comportements pour les enseignants et les élèves qui ont l'impérieux devoir d'intégrer ces nouveaux outils éducatifs dans les pratiques quotidiennes enseignantes*», a-t-il relevé. Par la suite, les officiels et les invités ont suivi, dans l'une des salles de classes de l'école militaire, une démonstration, par un enseignant dudit établissement et ses élèves, de cette méthode, avant que le colonel François Moukili et le colonel De Revel ne procèdent à la signature de la convention et du



François Moukili réceptionnant un échantillon du matériel des mains de De Revel.

livre d'or. Initié par la France en 2008, le projet Sankoré a pour but d'éradiquer l'analphabétisme et d'obtenir plus de 90% de réussite au baccalauréat en Afrique. Il est déjà en place au Mali, au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire et à Madagascar et il fait ses grands débuts au Congo. Sankoré est le nom de l'une des plus anciennes universités au monde, contemporaine de celles d'Oxford et de la Sorbonne, créée à Tombouctou, au Mali, au XV^{ème} siècle. Ce projet est né de la volonté d'atteindre les

Objectifs du millénaire pour le développement de l'Onu, pour l'éducation sur le continent africain. Il se base sur l'idée que la révolution de l'éducation numérique en cours de développement dans le monde peut contribuer à relever ce défi, dès lors que les coûts des équipements s'effondreraient et que les ressources numériques d'enseignement seraient libres et gratuites d'accès.

Alain Patrick MASSAMBA

Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda)

Mgr Jan a offert des cannes et des tricycles aux personnes vulnérables

Cinq tricycles, 55 tableaux braille et 55 cannes blanches. Tel est le don offert samedi 9 juin 2012, par Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, aux personnes vivant avec handicap de la Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda). Le nonce apostolique au Congo, toujours à l'écoute des plus démunis et des plus désœuvrés, est à son énième don à l'endroit des personnes vivant avec handicap membres de la Foceb. Animé d'un esprit de partage et de compassion, il ne cesse de soutenir l'action de la Foceb en apportant un tant soit peu son soutien moral, spirituel et matériel à cette frange de la population.

La cérémonie de remise de ce don a eu pour cadre le siège de la Foceb, situé à Mougali, au quartier «Dix maisons», dans le 4^{ème} arrondissement de Brazzaville. En présence de Sr Marie-Brigitte Yengo, des épouses des ambassadeurs de France et de Belgique au Congo et d'autres invités. On pouvait également noter la présence de l'abbé Bienvenu Manamika, vicaire général du diocèse de Kinkala.

Les bénéficiaires venus de Mbanza-Nganga (diocèse de Kinkala), du diocèse d'Owando, de Ngabé (archidiocèse de Brazzaville), ont reçu chacun un tricycle. S'agissant des tableaux braille et des cannes blanches, ce don a été reçu par le président de la Fraternité des aveugles du Congo, section aveugle de la Foceb, M. Jean-Pierre Louya, qui a déclaré que le geste du nonce apostolique est très significatif et redonne confiance aux personnes aveugles. «C'est dans un élan d'amour et de solidarité que Mgr Jan Romeo Pawlowski vient de voler à notre secours en nous offrant les tableaux braille et les cannes blanches qui nous permettrons désor-

mais, de mener nos activités quotidiennes. Ce don honore notre dignité et nous comble de joie», a reconnu Jean-Pierre Louya. Ce dernier a également précisé que les personnes aveugles sont très nombreuses et n'ont jamais reçu une telle



Une vue des tricycles.

dotation de la part d'un haut responsable. «Donc, c'est un signe fort pour le représentant du Saint-Père au Congo, d'honorer les personnes vivant avec handicap», a-t-il renchéri. Pour le nonce apostolique, les personnes vivant avec handi-



Le nonce apostolique posant avec les bénéficiaires.

cap n'ont pas un cœur handicapé. Ainsi, il est normal de leur témoigner l'amour du prochain. «Nous remercions les

personnes anonymes, remplies de bonne volonté, notamment les Polonais, les Belges et les Italiens qui nous aident dans cette œuvre grandiose, d'amour et de partage», a dit Mgr Jan Romeo Pawlowski. En outre, l'envoyé du Pape a félicité Sr Marie-Brigitte Yengo pour son soutien multiforme aux victimes de la tragédie du 4 mars 2012, à Mpila. Il a ainsi remercié les invités pour avoir rehaussé de leur présence cette cérémonie, tout comme la présidente de la Foceb. Par ailleurs, Mgr Jan Romeo Pawlowski, a encouragé les donateurs de soutenir toujours les actions de la Foceb, pour que les personnes vivant avec handicap trouvent un tant soit peu leur compte et que chacun mène ses activités génératrices de revenus en toute responsabilité. Dans cet élan d'amour et de solidarité, les aveugles ont remis au nonce apostolique des présents, composés essentiellement des objets d'art (vannerie), fruit de leur travail. Les membres de la Foceb ont eux aussi, à la fin de la cérémonie, offert des cadeaux à Mgr Pawlowski, en guise de reconnaissance.

Pascal BIOZI KIMINO

Journée nationale de l'école catholique (diocèse de Pointe-Noire)

«Transmettez tout ce que vous avez appris et vivez ce que vous enseignez»!

Les enseignants catholiques ont, dans tous les diocèses du Congo, célébré la Journée nationale de l'école catholique, le jeudi 17 mai 2012, jour de l'Ascension du Seigneur. Dans le diocèse de Pointe-Noire, c'est la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, qui a servi de cadre pour la célébration de cette journée. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général délégué de Pointe-Noire.

Pendant la célébration, l'abbé Alain Loemba-Makosso était entouré des abbés Fulgence Mougabio, Béranger Bansimba Mavoungou, Fortuné Batchi, respectivement, vicaires des paroisses Saint Joseph de Lousala, Sainte Face de Jésus, cathédrale Saint Pierre Apôtre et du père Thomas Boudzoumou, vicaire de la paroisse Saint Esprit de Mpaka. Il faut aussi noter, la très forte participation des enseignants catholiques, parés de leur uniforme, pour rendre priante, festive et agréable la cérémonie.

«Chers frères et sœurs bien-aimés de Dieu, je suis tout heureux et reconnaissant dans le Seigneur de célébrer avec vous, parmi vous, l'eucharistie qui préfigure l'installation du Christ, Maître et Sauveur de l'humanité dans nos cœurs et dans nos vies, en tenant compte de la vocation qui est la nôtre et de la mission qui nous a été confiée par l'humanité via l'Eglise». C'est par ces mots que le célébrant a commencé son homélie. Poursuivant le fil

conducteur de son homélie, l'abbé Alain a créé une véritable communion de cœur et d'esprit avec les participants à cette célébration. «En vous voyant en tenue, mon cœur est obligé de prendre la couleur de vos tenues pour que nous soyons en tenue, c'est-à-dire en communion de cœur et d'esprit par rapport à la noble mission que le Seigneur nous confie. Cette mission irremplaçable qui nous donne ici et maintenant de préparer l'homme dans toute son entièreté, de nous greffer sur l'éternité de Dieu. Chers frères et sœurs, c'est curieuse que l'homme, dans l'exercice de son pouvoir temporaire soit souvent négligeant. Comment voulons-nous créer l'humanité, une société équilibrée et un monde nouveau sans vous? Vous apprenez à l'homme à poser les premiers pas et les derniers pas sur la terre des hommes. Vous faites partie de la race des cordonniers mais, le Seigneur note jour après jour tous les investissements qui sont les vôtres dans le silence de vos cœurs,



L'abbé Alain Loemba Makosso remettant le cièrge allumé au représentant des enseignants catholiques.

vous êtes ceux qu'il appelle bons et fidèles. Cette fête qui est la nôtre et en ce jour heureux et béni, je veux prier pour vous et avec vous en tenant compte de ce que les Ecritures disent aux Eglises. C'est Jésus qui appelle ses disciples, il les envoie dans le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création. Il les envoie parce qu'il a confiance en eux. Il ne les envoie pas seuls, il leur donne le pouvoir nécessaire qui les rend dans le monde mystique, capables de transformer la face de la terre. Vous mes frères et sœurs, Jésus vous dit ce matin, allez dans le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle

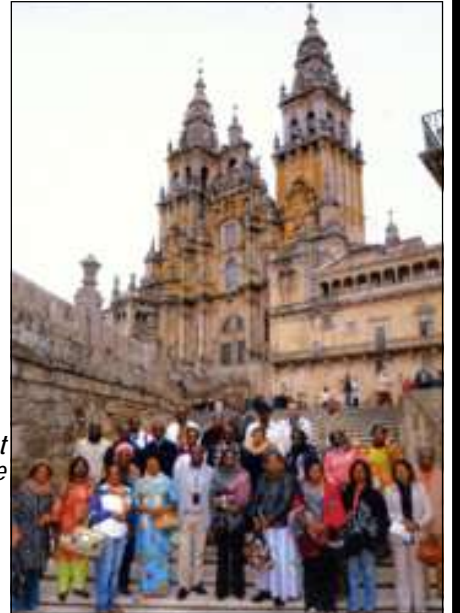
à toute la création. Vous avez le privilège d'être en contact avec une masse importante d'enfants à éduquer, former et façonner non au nom de votre foi. Transmettez tout ce que vous avez appris et vivez ce que vous enseignez!», a poursuivi le vicaire général de Pointe-Noire. Peu avant la clôture de la célébration, le vicaire général de Pointe-Noire a transmis un cièrge allumé au directeur des écoles catholiques du diocèse, symbole de lumière et de force.

Jean Baptiste MILANDOU

Archidiocèse de Brazzaville

Près de 30 chrétiens catholiques congolais ont parcouru Lourdes, Fatima et Santiago

Du 15 au 26 mai 2012, près de 30 chrétiens catholiques congolais ont séjourné en France, en Espagne et au Portugal, pour participer à un pèlerinage catholique. Chrétiens pour la plupart de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, dans l'archidiocèse de Brazzaville, les pèlerins étaient conduits par M. Félix Malékat, ancien directeur national des pèlerinages catholiques. Parmi eux, figurait le père Jean-Marie Bovic Bukasa-Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima, en séjour sanitaire en France. Durant leur séjour, les pèlerins ont visité des villes à tradition chrétienne comme Lourdes en France, Madrid et Santiago (Saint Jacques de Compostelle) en Espagne, Fatima et Coimbre, au Portugal.



Les pèlerins congolais conférant devant la cathédrale de Santiago.

Au cours de son pèlerinage, la délégation congolaise a non seulement prié, mais aussi initié des œuvres de bienfaisance, notamment auprès des personnes vulnérables ou malades prises en charge à Lourdes, à travers la remise de quelques dons. Une façon sans doute pour la délégation, de vénérer et de manifester son attachement à Notre-Dame de Lourdes. Un geste qui a été bien perçu et qui selon Thierry Castillo, économiste diocésain chargé des sanctuaires «permet de poursuivre le remboursement des emprunts pour les accueils des malades, reconstruits en 1997».

A Santiago, les pèlerins congolais, aidés par leur guide local Jésus Pardo ont entre autres eu droit à la visite panoramique de la mythique ville de Saint Jacques de Compostelle, de la cathédrale avec le tombeau de Saint Jacques, où ils ont participé à l'eucharistie. Durant leur séjour dans la ville de Santiago, les pèlerins congolais n'ont pas manqué d'admirer certains sites tel le petit village maritime fondé au XIII^{ème} siècle, lorsqu'ils quittaient la terre d'Espagne pour converger vers le Portugal, en direction de Fatima, ville connue notamment pour les apparitions de la Vierge Marie, et aussi les villes de Coimbre, de Braga, avec leur guide Herminia Madeira. Dans cette ville historique, la délégation congolaise a surtout contemplé la cathédrale, la plus ancienne du pays, restée pendant des siècles, la référence religieuse du Portugal. Sans oublier d'autres lieux saints comme le sanctuaire du Bon Jésus où ils ont eu à emprunter le funiculaire, un moyen de transport datant du XIX^{ème} siècle (1882). De même, la visite des huit figures bibliques qui avaient participé à la condamnation de Jésus. A côté de ces légendaires et mémorables visites, il faut mentionner celles des monastères de Batalha, un complexe fabuleux classé patrimoine de l'humanité par l'Unesco et d'Alcobaça et Tomar, où les pèlerins congolais ont visité le couvent du Christ, la plus grande et la plus précieuse des œuvres de la Renaissance au Portugal. Une ville connue sous le label de berceau des templiers. A Fatima, la délégation a également touché du doigt le cimetière où étaient déposés les corps de Jacinthe et François. Ceci, avant de reprendre le bâton de pèlerin pour Madrid, le 24 mai. Ce fut, pour les uns et les autres, un haut moment de prière, de découverte, de ressourcement et d'échange missionnaire.

Azer ZATABULI

Diocèse de Nkayi

Publication des bans

Mgr Daniel Mizozzo, évêque de Nkayi, annonce aux prêtres, religieux et religieuses et fidèles laïcs de son diocèse, qu'il ordonnera diacres les grands séminaristes Pascal Bassissa Ndamba, Fresney Miras Mabilia-Mpika, Jean Benoît Mahoungou, Ulrich Faïtant Mbouaki, Armand Drick Féré Ngamille, actuellement en stage pré-diaconal dans les paroisses. Leur ordination diaconale est prévue pour le dimanche 8 juillet 2012, à 8h30 (14^{ème} dimanche ordinaire, année B), en la cathédrale Saint Louis de Nkayi.

Mgr Mizozzo demande à soutenir ces futurs diacres par des prières intenses, afin que le Seigneur achève en eux ce que Lui-même a commencé.

Cette annonce tient lieu de publication des bans!

Fête patronale des deux grands séminaires de Kinsoundi (Brazzaville)

Mgr Jan Romeo Pawlowski a conféré les ministères institués et béni la boulangerie Cardinal Emile Biayenda

Samedi 16 juin 2012, les séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Gorges Firmin Singha étaient dans la joie d'accueillir Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon. C'était à l'occasion de la célébration de la fête patronale des deux grands séminaires de Brazzaville, qui a coïncidé avec la clôture de l'année académique 2011-2012. Pour ce faire, le nonce apostolique a présidé une messe pontificale, et a béni la boulangerie « Cardinal Emile Biayenda », laquelle a eu le privilège de faire savourer au représentant du Saint-Siège, aux concélébrants ainsi qu'aux participants à la cérémonie, les prémices de son œuvre. Au cours de la messe, dix-neuf séminaristes de la deuxième année de théologie et vingt et un de la troisième année ont reçu des mains du nonce apostolique, les ministères institués du lectorat et de l'acolytat.



Une vue de l'autel pendant la consécration.

ment besoin. Après avoir présenté les particularités de ces deux ministères, celui du lectorat qui s'articule autour de l'annonce de la Parole de Dieu et concerne les séminaristes de la deuxième année de théologie, alors que celui de l'acolytat se focalise sur le service de l'autel et s'adresse aux séminaristes de la troisième année de théologie, Mgr Jan Romeo Pawlowski a invité les séminaristes à devenir et à demeurer de vrais témoins et artisans de la gloire de Dieu sur cette terre des hommes, en paissant avec bonté, fidélité, amour et respect réciproque les brebis qui leur seront confiées à la fin de leur

servie en étant laïc. Après l'homélie, Mgr Jan Romeo Pawlowski a conféré le ministère du lectorat et de l'acolytat aux trente-huit grands séminaristes de cette maison de formation qui a engendré plusieurs prêtres, évêques et un cardinal.

Vers la fin de la messe, l'abbé Antonio Mabilia a, à la suite du mot de remerciements d'Elorian Atsima, doyen national des séminaristes, prononcé l'allocation de circonstance dans laquelle il a rendu grâce à Dieu pour cette cinquième année académique de leur mandat que le Seigneur leur a permis d'achever en beauté.

Prenant la parole avant le mot final du nonce apostolique, l'abbé Gervais Protas Yombo a invité le peuple de Dieu à garder son siège afin de goûter aux premiers pains de la boulangerie « Cardinal Emile Biayenda ». C'est ainsi, qu'après le rite d'envoi, Mgr Jan Romeo Pawlowski a eu l'honneur de savourer le premier, les prémices de cette boulangerie, une unité de production caractérisée par un élan de charité pour le salut des hommes et la gloire de Dieu. Elle est la première du genre dans l'Eglise Famille de Dieu qui est au Congo, une initiative à encourager, à pérenniser et à relayer aussi bien dans les autres structures de l'Eglise que dans les différents diocèses, afin que le peuple de Dieu ait toujours du pain en abondance.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Mgr Pawlowski conférant l'acolytat.



Une vue des lecteurs.

rassemblement liturgique qui a eu lieu sur l'esplanade de la grotte mariale du grand séminaire cardinal Emile Biayenda. Pendant l'homélie, le nonce apostolique a encouragé les séminaristes à refléter le modèle authentique du prêtre dont l'Eglise Famille de Dieu a vrai-

formation. Laquelle débouchera sur le sacerdoce pour certains, et peut-être sur le statut de père de famille pour d'autres. Car, a-t-il fait remarquer en substance, le passage au séminaire ne garantit pas le fait de servir l'Eglise en tant que prêtre, l'Eglise peut être aussi,

ANNIVERSAIRE



Le bureau exécutif et les membres de l'association Jeunesse Kouyous souhaitent, ce mardi 19 juin 2012, un joyeux anniversaire à leur présidente, Hélène Antoinette ELENGA. Une messe d'action de grâces sera dite, ce jour, à 6h15, en la Basilique Sainte-Anne de Poto-Poto.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA . GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général de Gaulle
Immeuble Ex Rodriguez (Eric Pressing)/1er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél. 2294.13.34/05.539.37.46/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

{ { INTER CONTINENTAL DES SERVICES } }
Société à Responsabilité Limitée au Capital de: 5 000 000
Siège social: Boîte postale 5959, Rue TSOMBE n° 3, Zone Industrielle,
Entre la Base TOTAL E & P et l'ORSTOM
R.C.C.M: CG/PNRF08 B120/EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
Aux termes d'un Procès-verbal Authentique reçu par le Notaire soussigné, le 22 mai 2012, enregistré à PointeNoire, le 25 mai 2012, Folio 095/14, n° 3931; les associés de la société «INTER CONTINENTAL DES SERVICES», en sigle «ICS-SARL», ont décidé en Assemblée Générale Extraordinaire:
- de l'extension de l'objet social à l'exploitation de carrières de graviers, aux travaux publics et l'Importation des produits alimentaires. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit:
ARTICLE 2: OBJET
La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Mise à disposition du personnel; - Importation: articles et pièces détachées de véhicules automobiles, matériaux et matériels de constructions, fournitures des équipements de l'ingénering pétroliers et industriel, équipements de protections individuelles; - Location voitures; - Logistique; - Gardiennage; - Exploitation de carrières de graviers; - Travaux publics; - Importation des produits alimentaires; - Bâtiments et travaux divers; - Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptible d'en favoriser la réalisation ou le développement.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 31 mai 2012, sous le n° 12 DA 344.

Fait à Pointe-Noire, le 6 juin 2012

Pour mention et avis

Maître Christèle Eliane BOUNGA-GNIANGAISE

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso-Sangha

N°005/12/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIS/DCHPFO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS/DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	650 du 26/03/2012	Section E bloc- pille 3 - 4 Sup 80.000m ²	ANAC	Arrond. 1 Nzalagoye Ouesso	M. AHOUE Jean
02	674 du 01/06/2012	Section B bloc- pille 17 Sup 805 ,79m ²	BIRHANKEIM	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	ALIA Emmanuel
03	335 du 30/07/2007	Section B bloc- pilles-, Sup 2617,46 m ²	Centre ville	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	Assurance et Reassurance du Congo (ARC agence de Ouesso)
04	518 du 27/01/2010	Section B bloc 3 pilles 14,15,16,21,22,23 Sup 2400m ²	Site Mbindzo	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	Imprimerie Saint-Paul
05	519 du 27/01/2010	Section B bloc 3 pilles 17, 20 Sup 800,00m ²	Site Mbindzo	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	WAGUE Aboubakar
06	520 du 27/01/2010	Section B bloc 3 pilles 18 19 Sup 800,00m ²	Site Mbindzo	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	MANDONJI Jean Pierre
07	671 du 25/05/2012	Section- bloc- pilles- Sup 6400m ²	Zone Centre-ville	Quartier 1 Ville de Sembé	MENGOMBE Priso
08	670 du 25 /05/2012	Section- bloc- pille- Sup 1600m ²	Centre-Ville	Quartier 1 Ville de Sembé	DASSE Fernand
09	678 du 07/06/2012	Section- boc- pille- Sup 515,25m ²	Quartier ANAC	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. ORTA Fidèle
10	597 du 13/05/2011	Section E bloc 8 pilles 13, 14 Sup 1096,00m ²	Quartier ANAC	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. ORTA Fidèle
11	598 du 13/05/2011	Section F bloc- Pilles 12,13 Sup 800m ²	Quartier ANAC	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. MISSAMOU Samuel
12	659 du 30/04/2012	Section B bloc- pille 11 Sup 544,00m ²	Rue Nguangala	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. LANGEU Charles
13	660 du 30/04/2012	Section B bloc - Pille 4 Sup 599,40m ²	Birhankeim	Arrond. 2 Mbindjo	M. TCHICAYA Jean Baptiste Philippe M. MONDJO Charles

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Ouesso, le 11 Juin 2012

Pierre Marin ETINGA

Administrateur des SAF



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET
DE LA COMMUNICATION

Central African Backbone Communication Infrastructure
and Technology

CAB - CIT - Congo

Projet N°IDA 49740 - CG /Unité de Coordination du Projet



Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour l'acquisition des équipements informatiques et réseaux du point d'échange Internet.
N°007/MPTNTC/2012/UCP/CAB/

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le Projet Central African Backbone (CAB). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de fourniture des équipements informatiques et réseaux du point d'échange Internet.

2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture et installation des équipements informatiques et réseaux reparté en lot unique.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (version des Directives), édition janvier 2011.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 00 et 16 H 00.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 17 juillet 2012 à 15 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de un Million (1000.000) FCFA. La garantie peut être libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les candidats potentiels satisfaisant aux critères de provenance sont invités à manifester leur intérêt par écrit au plus tard le 17 juillet 2011 à 15H 00 à l'adresse ci-après:

Attn: Monsieur Luc MISSIDIMBAZI
Coordonnateur du Projet du CAB

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 17 juillet 2012 à 15 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après:

Unité de Coordination du Projet CAB
- Central African Backbone
Immeuble de la Direction Générale de l'Economie (rez-de-chaussée), en face de la MUCODEC de la gare
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,
B.P.: 1420 Tél: (00242) 06 835 00 41,
Fait à Brazzaville, le 18 juin 2012



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Recherche:

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour la société SOPEX CONGO spécialisée dans les forages basée à BRAZZAVILLE

Ses attributions essentielles:

- Rattaché(e) au Directeur Général, vous avez comme missions principales:
- Suivi de la comptabilité générale: révision comptable pour l'établissement du bilan, gestion de la trésorerie, suivi de contrats d'assurance.
 - Gestion: analyse mensuelle d'exploitation, tableaux de bords, suivi trésorerie...
 - Gestion du personnel: recrutement, et contrats de travail, paie et déclarations sociales, administration du personnel
 - Fonction juridique et fiscale: déclarations fiscales et assistance lors des contrôles fiscaux
 - Elaboration des procédures de gestion (finance, comptabilité et administration)

Profil recherché:

- Plus qu'une formation supérieure (bac +4) en comptabilité votre expérience d'au moins 4 ans réussie en temps que responsable administratif et financier dans une entreprise
- Homme multidisciplinaire, vous avez une connaissance pratique en gestion,
- Vous faites preuve de rigueur, de pro activité et sens d'organisation
- Bonne pratique de management des équipes
- La pratique micro informatique (Word, Excel, Powerpoint et SAGE) est exigée.

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 21 juin 2012
en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail: recrutement@potentielrh.com

B.P.: 1430 POINTE-NOIRE Tél: (242) 05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

Le Centre culturel russe de Brazzaville
et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

salon éducatif
«ETUDIER EN RUSSIE-2012»
le 28-30 juin
à 16 heures



Adresse:

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino.ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P.: 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

plus de 15 des meilleures universités d'Etat

Frais d'études et d'hébergement:
de 2150 à 3400 dollars américains par an

8 grandes villes de la partie européenne de Russie

plus de 300 filières à choisir



Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.

WWW.EDURUSSIA.RU

Au service des peuples et des nations

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°CEDAP/RFP/
002/2012 (RELANCE)**



Introduction:

Le Centre d'Exécution et d'Appui aux Programmes et Projets (CEDAP) du Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo a le plaisir d'informer les prestataires qu'il lance un appel d'offre pour la fourniture de services de sérigraphie. Aux termes du présent Avis d'Appel d'Offres, un Protocole d'Accord d'une durée d'un an renouvelable sera établi entre le PNUD et le (s) partenaire (s) retenu (s). Les propositions de services et de prix, ainsi arrêtées serviront de base applicable au PNUD, aux programmes, projets et fonds associés et aux autres agences du système des Nations Unies avec lesquelles le PNUD partage un certain nombre de services.

Conditions de participation:

Pour que les offres soient valables, les soumissionnaires doivent répondre aux exigences suivantes:

1. Etre agréé par l'Etat congolais;
2. Ne pas employer de mineurs;
3. Disposer de capacités financières et matérielles permettant de répondre aux exigences liées au Protocole d'Accord;
4. S'engager à livrer les services aux dates et heures stipulées dans le Protocole d'Accord;
5. S'engager à maintenir les prix inchangés pendant la durée convenue de commun accord par les deux parties;
6. S'engager à ne proposer que des services de bonne qualité répondant aux normes internationales;
7. S'engager à ne pas utiliser la signature du Protocole d'Accord établi avec le PNUD à des fins publicitaires.

Dossiers à fournir:

Les soumissions devront comprendre les pièces suivantes dûment remplies, signées et cachetées:

- a. Le formulaire de soumission de la Proposition;
- b. La proposition technique et opérationnelle comprenant la documentation démontrant que le Soumissionnaire répond à toutes les spécifications stipulées;
- c. Le tableau des coûts, rempli conformément aux clauses;
- d. Bilan des deux (2) dernières années;
- e. Toute documentation attestant la régularité des soumissionnaires avec le fisc congolais (Registre de Commerce et Patente).

Les dossiers d'appel pourront être retirés à la réception du PNUD, à partir de la date de parution du présent avis, jusqu'à une semaine avant la date de clôture, à 16 heures, heure locale (GMT+1).

Les soumissionnaires sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé au Bureau du PNUD, au plus tard, 15 jours après parution, à 16 heures, en précisant sur l'enveloppe scellée les adresses et mentions suivantes:

M. Lamin M. Manneh
Représentant Résident du PNUD
PNUD - B.P.: 465, Brazzaville,
République du Congo
APPEL D'OFFRES N°CEDAP/RFP/002/2012
Mention: A n'ouvrir que lors
du dépouillement des offres

N.B. La Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement se réserve le droit de rejeter toutes offres incomplètes, mal adressées et parvenues après la date de clôture, sans qu'elle n'ait à s'expliquer de quelque manière que ce soit.

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2012

Eloi KOUADIO IV
Représentant Résident a.i

C.s.l.c (Conseil supérieur de liberté de communication)

Les journalistes appelés à mieux couvrir la période électorale

Prélude aux élections législatives du 15 juillet 2012, le C.s.l.c (Conseil supérieur de liberté de communication), en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) et l'U.E (Union Européenne), a organisé du 11 au 13 juin 2012, dans la salle de conférences de la B.d.e.a.c, une formation bridge sur le monitoring des médias, afin de renforcer les capacités des journalistes en période électorale.

Le top de cette formation a été donné par Jacques Bananganzala, président du C.s.l.c en présence de Bienvenu Okiémy, ministre de la communication et des relations avec le Parlement, de Marcel Van Opstal, ambassadeur de l'U.E et d'Eloi Kouadio IV, représentant de Lamin Manneh. Plusieurs journalistes de différents organes de presse privés et publics de Brazzaville ont pris part à cette formation, dont l'objectif a été de renforcer l'encadrement de l'activité de la presse et de procéder à un échange entre les professionnels des médias et le C.s.l.c, sur la qualité de la couverture médiatique en période électorale. A cet effet, deux experts, venus du Togo et du Sénégal, ont partagé leur expérience sur la méthodologie du Bridge. Cette dernière signifie bâtir des ressources en démocratie et a pour rôle d'établir un lien entre la gouvernance et les élections. Pour Jacques Bananganzala, «sur le terrain de la

pratique, les médias congolais n'ont pas, encore, donné dans l'ensemble la preuve effective de leur accompagnement du pluralisme et du respect des principes qu'imposent les textes de loi et les règles éthiques et déontologiques, à savoir: l'équilibre et l'impartialité dans le traitement de l'information, l'égalité d'accès aux médias, la véracité des faits et le respect de la vie privée des citoyens et de la dignité humaine.» Il a, en outre, interpellé les journalistes à exercer, sérieusement, leur métier en ces termes: «En ces temps de fièvre électorale qui donnent déjà lieu, avant la campagne officielle, à une propagande déguisée, ponctuée de visites et des tournées à caractère économique et social des candidats aux élections législatives 2012, propagande déguisée pourtant proscrite par la loi, les médias, plus que jamais, doivent remplir leur fonction d'intérêt général, en se débarassant du poids de toutes les contraintes, de toutes les pe-



Une vue du présidium.

santeurs et toutes les pressions qu'ils subissent.» Ce faisant, le C.s.l.c a rendu public les textes qui fixent les règles, pour le traitement de l'information. On peut citer: la décision portant réglementation du traitement de l'actualité électorale pendant la période précédant l'ouverture de la campagne officielle; la décision portant interdiction de la campagne électorale déguisée; la décision portant interdiction de la retransmission en direct de toute activité de campagne électorale des candidats; la décision portant réglementation des spots de propagande électorale des

candidats et les directives pour la couverture de la campagne électorale. Eloi Kouadio IV a, pour sa part dit: «Le monitoring est d'autant plus important à faire et à renforcer au Congo, car nous le savons tous, les élections peuvent représenter un facteur d'affirmation et de consolidation du processus démocratique, tout comme elles peuvent se transformer en une menace pour la paix et la stabilité des Etats.»

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Direction de l'hygiène publique et de la promotion de la santé

Le nouveau directeur général a été installé dans ses fonctions

Le nouveau directeur général de la direction de l'hygiène publique et de la promotion de la santé, le médecin pédiatre lieutenant-colonel Alexis Mourou Moyoka, a été installé dans ses fonctions, mercredi 6 juin 2012, succédant, ainsi, au Dr Lambert Kitembo. C'était au cours d'une cérémonie de passation de services, présidée par le Pr. Alexis Elira Dookias, directeur général de la santé publique, au siège de ladite direction, à Brazzaville, en présence d'un représentant du cabinet du ministre de la santé et de la popula-



Dr Alexis Mourou Moyoka.

Le Dr Alexis Mourou Moyoka a fait savoir, à cette occasion, que cette prise de fonction lui permet de mesurer de l'intérieur l'importance de cette direction pour notre système de santé. «Qui dit promotion de la santé dit intervention dans toutes les actions qui ont un impact sur l'amélioration de l'état de santé. L'état de bonne santé est déterminé par des facteurs génétiques certes, mais, influencé par l'environnement et selon la qualité et selon que cet environnement est bien entretenu ou détérioré, ceci a un impact sur l'état de santé de la population.»

Parlant des missions assignées à sa structure, le Dr Alexis Mourou Moyoka a dit: «Notre direction a des missions essentielles, pour la santé publique. Et pour y parvenir, elle doit collaborer avec d'autres directions: la direction de l'épidémiologie de la lutte contre la maladie, la direction des services de soins, pour promouvoir la santé et tous ceux qui sont, déjà, malades pour qu'ils retrouvent la bonne santé. On fait de la prévention certes mais, lorsque la maladie est là, il faut la prendre en charge. Nous devons collaborer avec les différents programmes qui sont animés par nos partenaires au développement. Que ce soit la vaccination dans le cadre du programme élargi de vaccination, que ce soit le programme de lutte contre le paludisme, nous avons, donc, une mission essentielle, pour notre système de santé et cette mission va exiger de nous que nous nous donnions à fond. Et, j'espère pouvoir compter sur une équipe disponible, efficace pour pouvoir faire avancer les choses dans le sens que nous souhaitons.»

Nous devons, déjà, nous mettre au travail et parer au plus pressé: «Nous avons à lutter contre les épidémies, notre direction collabore avec les différents sites où se trouvent les populations déplacées pour que les conditions d'hygiène répondent, afin de prévenir les épidémies. Nous devons assainir, durablement, notre environnement et, il faut un code de l'hygiène qui est un texte de loi qui doit s'appliquer. Il fait obligation aux pouvoirs publics et aux populations de se soumettre à des exigences qui garantissent la qualité de notre environnement. Nous avons à mettre en place la politique nationale de promotion de la santé, pour pouvoir faire une bonne communication, une information éducation et communication pour la bonne santé; mettre en place la politique nationale de nutrition, faire respecter le règlement sanitaire international. Nous sommes le rapporteur de la commission qui s'occupe de la santé et de l'environnement par rapport au réchauffement climatique.»

Parlant de la collaboration avec les départements, le nouveau patron a affirmé: «Nous comptons mettre en place, le plus rapidement possible, le code de l'hygiène; ce qui nous permettra de collaborer avec les différents départements dans lesquels nous avons des représentants. Et, à la direction départementale de la santé de Brazzaville, il y a un centre d'hygiène avec lequel nous devons travailler, pour faire connaître le code de l'hygiène et les mesures. Nous avons un rôle de conseil et nous devons amener les municipalités et les départements à prendre les décisions à la lumière des conseils que nous pouvons leur garantir sur les mesures permettant de préserver notre environnement et notre santé.»

Alain Patrick MASSAMBA

Gestion durable des ressources en eau:

La Cicos appelle à un changement de comportement

Eu égard à la situation désastreuse de l'eau à travers le monde, la Cicos (Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha) adhère à la promotion de la gestion durable des ressources en eau du bassin du Congo, en attirant l'attention sur ce deuxième réservoir mondial d'eau douce qui alimente près de 170 millions de personnes.



La biodiversité des eaux douces doit faire l'objet d'une gestion rigoureuse.

En effet, près d'un milliard et demi d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable, tandis que 50% des fleuves et lacs mondiaux sont pollués et 50% des zones humides ont disparu ces cent dernières années; la biodiversité des eaux douces ayant diminué de 50% en 30 ans. Pour prévenir les éventuelles conséquences néfastes susceptibles d'en découler, au-delà des solutions intégrant une gestion holistique de l'eau,

la sensibilisation reste l'arme incontournable, pour toucher les sensibilités et susciter des changements de comportement. Aussi la Cicos s'est elle engagée à placer l'eau au cœur

de son dispositif de communication, en mobilisant ses États membres autour des grands enjeux de l'eau qui ne peuvent se traiter que selon des objectifs partagés.

Pour marquer cette adhésion, la Cicos organisait à Kinshasa, une conférence débat et une exposition interactive autour du thème de cette année: «L'eau et la sécurité alimentaire». Des universitaires, des membres de la société civile, des experts des Ministères et des entreprises en charge des questions environnementales y ont pris part, et le directeur des Ressources en eau de la Cicos, le Dr Georges Gulemvuga, a dressé, à cette occasion, un tableau alarmant de la situation de l'eau, à travers le monde.

Violaire MALONGA

Lutte contre l'insalubrité à Brazzaville

Rendre la ville-capitale propre et belle

En vue de lutter contre l'insalubrité dans la ville de Brazzaville et d'assainir les quartiers populaires, le M.c.c.i (Mouvement des citoyens contre l'insalubrité), que dirige Jean Richard Bongo, a procédé samedi 26 mai 2012, à l'opération de nettoyage et de remblayage des ruelles du quartier 57, à Ouenzé, le 5^{ème} arrondissement de Brazzaville. Les membres du M.c.c.i, venus des neuf arrondissements de la ville capitale, s'étaient mobilisés autour de leur président, Jean Richard Bongo, pour donner un cachet particulier à cette opération d'assainissement de notre ville. La même opération a été, également, réalisée au quartier 56 dans le 5^{ème} arrondissement, à l'occasion du lancement officiel de l'opération Brazzaville ville propre, le samedi 9 juin 2012, par le président du conseil municipal et départemental, le député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé. Initiée par le conseil municipal et départemental, l'opération Brazzaville ville propre, se déroulera tous les premiers samedi du mois sur toute l'étendue de la ville. Créée à Brazzaville, en 2011, le M.c.c.i a pour objectif de lutter contre l'insalubrité dans les grandes agglomérations de notre pays. Après Brazzaville, le M.c.c.i mènera ses activités d'assainissement à l'intérieur du pays.

Pascal BIOZI KIMINOU

REMERCIEMENTS

Les enfants Ouenadio Firmin remercient parents, amis et connaissances, pour leur soutien multiforme, lors du décès de leur papa, survenu le 30 mai 2012.

Que son âme repose en paix!





REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél: 00(242)066606400 Facsimilé: 00(242)222814513
 B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire: 00881631518213 E-mail: FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Référence à rappeler dans toute correspondance:
 APPEL D'OFFRES N° OSRO-PRC-201-CHA/001/2012
 DATE DE PUBLICATION: ... juin 2012

Contexte:

Le projet d'appui dans la Likouala s'inscrit dans la continuité des actions du projet Congo San dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration, d'une part, de la sécurité alimentaire des populations du département du Pool, de la Likouala, de la Sangha et, d'autre part, des conditions et du cadre de vie de ces populations tout en assurant une meilleure gestion des ressources naturelles. L'objectif spécifique que vise ce projet est l'augmentation et la diversification des productions agropastorales et hialeutiques ainsi que l'amélioration des revenus des populations cibles.

DEMANDE

Intrants de pêche

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) lance cet avis d'appel d'offres pour la fourniture, pour le compte du projet OSRO/PRC/201/CHA intitulé « Projet d'Appui à la sécurité alimentaire des populations réfugiées et locales de la Likouala », d'intrants de pêche.

Vous trouverez au niveau de la Réception du bureau de la Représentation de la FAO le support présentant l'état des besoins. Nous vous prions de nous faire parvenir vos offres sous le même format.

Les offres, sous pli fermé avec sur l'enveloppe la mention : « Avis d'appel d'Offres N° OSRO-PRC-201-CHA/001/2012 », seront adressées au bureau de la Représentation de la FAO à Brazzaville, sis 14 rue Behagle, BP 972, Tél. : +242 066606400 et déposées directement par les soumissionnaires, au plus tard le lundi 30/06/2012 à 13 heures précises.

Il est à noter qu'aucune offre ne sera reçue après la date et l'heure limite de clôture ci-dessus indiquées et que seules les offres répondant aux critères de soumission seront considérées.

Dieudonné KOGUIYAGDA
Représentant

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Notaire

Immeuble DABO, 3^{ème} étage, avenue de la Paix

En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
 Boîte Postale: 13.2731/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE CONSULT CONGO

En abrégé «CONSULCO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
 Siège social: case 4-94, OCH, Mougali III, Brazzaville, République du Congo
 RCCM: 12 B.....

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 11 avril 2012, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 12 avril 2012, sous Folio 66/35 Numéro 1430, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La construction, la réhabilitation, l'aménagement des bâtiments et d'infrastructures;
- Le génie civil et travaux publics;
- La sous-traitance dans les domaines précités;
- Les études et la réalisation des plans;
- L'assainissement et les voiries;
- La prestation de services;
- Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général);

Et, plus généralement, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement;

Dénomination: la société a pour dénomination: CONSULT CONGO, en abrégé «CONSULCO»;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: case 4-94, OCH, Mougali III, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 11 avril 2012 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 11 avril 2012, Monsieur PANDZOU Ghislain Daulin a été nommé en qualité de gérant de la société CONSULT CONGO, en abrégé «CONSULCO», pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 juin 2012, sous le n°12 DA 672;

Immatriculation: la société CONSULT CONGO, en abrégé «CONSULCO», a été immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier, le 07 juin 2012, sous le n°12 B 3513.

Pour insertion légale

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI



Groupe Ecoles Professionnelles
 Maritimes de l'Estuaire
 BP.: 11254 Tél: 94041807
 Douala - Cameroun

AVIS DE CONCOURS

D'ENTREE EN CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES
 ECOLES DE LA MARINE MARCHANDE EN FRANCE

Le *Groupe Ecoles Professionnelles Maritimes de l'Estuaire (GEPMARE)* lance sur épreuve un concours d'entrée en année préparatoire du cycle de formation des officiers de première classe de la navigation maritime, le 31 Juillet 2012.

Ce concours est ouvert aux ressortissants Congolais et étrangers des deux sexes, résidant au Congo et titulaires du Baccalauréat scientifique(C, D, E, F, MA).

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes:

- Une fiche de candidature fournie par le GEPMARE (à télécharger en ligne)
- Une photocopie légalisée de l'acte de naissance
- Une photocopie conforme du diplôme donnant droit au concours
- Les photocopies des bulletins, de la Classe de 2nde en Terminale
- Une enveloppe format A4 timbrée à 500 F CFA et portant l'adresse du candidat
- deux photos d'identité 4*4 du candidat

Les inscriptions se feront du 15 Juin au 20 juillet 2012 dans les centres ci après:

Pointe-Noire:

- Bourbon Offshore Surf - Immeuble Saga - 2e étage

Contacts:

- Direction Générale de la Marine Marchande - Face à la Cathédrale

Brazzaville:

- Ministère délégué chargé de la Marine Marchande - Tour Nabemba 16 étage

web site: www.gepmare-cm.com/E-mail: gepmare@yahoo.fr

GEPMARE, l'Excellence Portuaire et Maritime !!!

Importante société internationale spécialisée dans l'importation et la distribution de matériels et d'engins TP Mines Agriculture

RECHERCHE:

Des techniciens et chefs d'équipe matériel pour ses agences de Pointe-Noire et Brazzaville.

De nationalité congolaise, il doit avoir une expérience de 5 à 10 ans minimum dans l'entretien et la réparation des engins TP et de manutention.

MISSIONS:

Le candidat technicien retenu aura pour mission l'entretien et la réparation d'un parc d'engins de TP;

Le candidat chef d'équipe aura pour mission, en plus de l'entretien et la réparation d'un parc d'engins de TP, l'encadrement d'une équipe de techniciens.

PROFIL EXIGE:

Le candidat technicien doit avoir, au maximum, un CAP, la connaissance et la maîtrise en mécanique, hydraulique et électricité.

Le chef d'équipe doit avoir, en plus de ce qui est exigé pour le candidat technicien, la compétence et la gestion d'une équipe.

QUALITES REQUISES:

Selon l'écoute, autonomie, sens de la communication, bon relationnel. Il doit savoir décider et prendre des initiatives au moment opportun, trouver des solutions rapidement.

Le chef d'équipe doit avoir, en plus de la compétence ci-dessus, l'aptitude au commandement et de l'autorité.

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Un Curriculum vitae (CV), avec adresse complète: B.P, n° de téléphone portable, e-mail.

Conditions et lieux de dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature sont à déposer à UNICONGO, sous référence CM/BR OETP1 (PNR, B.P: 1713; Tél.: 06 629 59 06; BZV: B.P: 42, Tél.: 81 47 66/68 05 566 78 28) et à l'ONEMO (PNR, B.P: 772 et BZV, P.B: 2206 – Tél.: 06 664 87 34)

Date limite de dépôt: 22 juin 2012.

Tournée européenne du groupe «Ndima»

Géniteur et leader du groupe, Sorel Eta fait le point

Composé des musiciens autochtones akas du village Kombola, situé au nord d'Impfondo, dans le département de la Likouala, le groupe Ndima a fait une tournée inédite, en France et en Suisse, du 6 au 25 mai 2012. Une tournée dont Sorel Eta, chercheur, ethnologue, géniteur et figure de proue de cet ensemble musical, fait le point, dans l'interview qu'il nous a accordée.

* Comment les choses se sont-elles passées, lors de la tournée du groupe en Europe?

** Tout d'abord, je voudrais préciser que la tournée a été une initiative de l'agence Plateau libre, dirigée par le Suisse Georges Grillon, le désormais agent du groupe «Ndima», avec lequel j'ai initié le projet, l'ambassade de France, et Cyriaque Bassoka Productions, notre partenaire au niveau de la France. Ceci dit, les choses se sont très bien passées. Nous sommes passés en France où nous avons eu plusieurs prestations à la Fnac Forum des Halles, au CNRS, où nous avons organisé un séminaire avec les chercheurs de ce centre, les plus grands ethnomusicologues qui ont travaillé sur la musique polyphonique des aka, bien que ce soient les aka de la Centrafrique. Les travaux étaient dirigés par le Pr Simha Arom, le plus grand ethnomusicologue franco-israélien. Nous avons aussi donné un spectacle au journal Le Point, avec tout le personnel de ce magazine, au Comptoir général. Et puis, la plus grande prestation, en France, c'était à Vincennes, au festival Afrique en marche. En Suisse, nous avons eu des prestations en Suisse alémanique, plus précisément au Festival de Toggenburg. Nous avons donné un spectacle et animé un atelier. Nous avons aussi donné une prestation en

Suisse romane, à Neuchâtel, et puis en Suisse italienne, à Locarno. Et puis, le reste du temps, c'étaient des promenades, on a eu à découvrir l'Italie, l'Allemagne, faire des balades pour montrer un peu aux Aka que la vie ne s'arrête pas seulement dans la forêt.

* Et qu'avez-vous retenu de cette tournée?

** J'ai appris beaucoup de choses. En fait, ça m'a ouvert les yeux. J'ai compris que nul n'est prophète chez soi, parce qu'on a tendance un peu à nous négliger, par rapport à ce que nous faisons, ici, dans notre pays. Mais, lorsque nous avons traversé les frontières, c'était vraiment le contraire. On a vu des gens quitter d'autres pays, pour venir nous assister; ils nous suivaient. J'ai appris que le travail artistique que nous faisons intéresse beaucoup de gens, qui voulaient, à tout prix, le découvrir. Et puis, quelque part, je dirais que ça a, aussi, ouvert les yeux aux Aka, qui ont appris beaucoup de choses, et je pense que, prochainement, ils vont comprendre l'intérêt de faire la musique professionnelle. Donc, ils ne feront, peut-être, plus, désormais, la musique pour, uniquement, se divertir, ou pour quelques besoins précis, du côté de la forêt, mais aussi pour gagner de l'argent.
* En deux mots, pouvez-vous nous parler du groupe Ndima?
** Le groupe Ndima a été créé,



Les membres du groupe «Ndima», pendant la tournée.

le 15 janvier 2003, à Kombola, par moi. Il est composé, en majorité, des musiciens Aka. Le seul musicien bantou, c'est moi, qui en suis le leader. Ce groupe fait la promotion de la musique des Autochtones aka. Et puis, en rappel, c'est le groupe qui a publié le premier album des populations autochtones du Congo, en 2003, avec le soutien de l'Unesco et du gouvernement japonais. Nous avons réalisé un second album qui va sortir dans les prochains mois, intitulé: «Makingo ma beto baka» (traduisez les voix des femmes baka). Celui-ci met en valeur les femmes aka, le répertoire réservé aux femmes au sein de leur communauté, etc. Cet album sera composé de 16 titres.

* Qu'avez-vous en vue, après cette tournée?

** Je pense que nous allons, dorénavant, faire des allers et retours entre le Congo et l'Eu-

rope. M. Georges Grillon, l'agent du groupe, s'y attelle.

* Pour conclure, auriez-vous un message?

** J'aimerais remercier tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette tournée historique: Georges Grillon et l'agence Plateau libre, l'ambassade de France, notamment l'attachée culturelle, par ailleurs, directrice adjointe de l'Institut français du Congo, Mme Marine Debeau, Cyriaque Bassoka Productions, la Felbo (Fondation Edith Bongo Ondimba), notamment sa directrice, Patricia Nkounkou, le journal Le Point, le C.n.r.s (Centre national de la recherche scientifique), bref tous nos amis qui ont contribué à la réussite de la tournée.

Propos recueillis par Vêran Carrhol YANGA

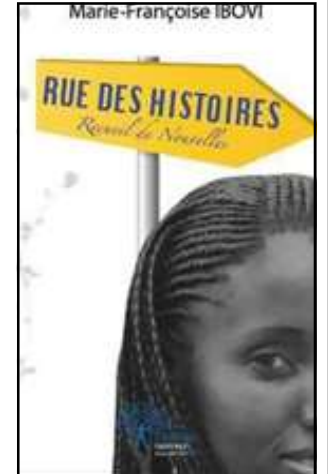
Nouvelle

La «Rue des histoires» de Marie Françoise Ibovi

«Rue des histoires», tel est le titre du recueil de nouvelles de 156 pages, grâce auquel Marie Françoise Ibovi, de nationalité congolaise, basée à Poitiers, en France, a ouvert son compteur bibliographique. Un livre qui a pour préfacière Emilie-Flore Faignond, écrivaine, poétesse, basée en Belgique, fille du célèbre Emile Joachim Faignond (disparu en mars 2003, à l'âge de 83 ans) et sœur du non moins réputé Roland Bienvenu Faignond, le créateur de l'orchestre Bana Poto-Poto (Matiti-Mabe), décédé, en décembre 2004, dans des conditions dramatiques.



Marie-Françoise Ibovi.



La couverture du livre.

Dans ce livre de vingt nouvelles, publié aux Editions Edilivre, à Paris, en France, l'auteur ne tarit pas de situations, tantôt familières, tantôt étranges. Mystères, apparitions, tromperies, crimes, amour, folie..., chaque nouvelle se nourrit des émotions de la vie. Une galerie de personnages parfois innocents, parfois inquiétants, transporte le lecteur au cœur du Congo, de Brazzaville à Pointe-Noire, en passant par Dakar et Paris. Emilie-Flore Faignond invite les lecteurs à «entrer dans le monde de Marie-Françoise Ibovi, celui que nous dévoile son écriture, un tantinet insolente, mais combien belle et légère, celui qui nous entraîne avec une sorte de frénésie dans les rues ensoleillées de Brazzaville où flotte le drapeau vert, jaune rouge si cher à cette jeune narratrice qui fait son entrée dans le monde littéraire avec beaucoup d'éclat». «Les lecteurs apprécieront des nouvelles, des contes qui chantent la vie de tous les jours, celle qui ponctue, inlassablement, le quotidien des habitants de la capitale congolaise où vivent en symbiose harmonieuse toutes les tribus du pays et des communautés étrangères. Chacun s'évertuant à respecter les us et coutumes légués par les ancêtres vénérés par l'auteur qui leur offre une place privilégiée dans ces récits», poursuit-elle. Et de conclure: «Je souhaite à cet ouvrage de connaître le succès tant attendu par cette jeune auteure qui a choisi le chemin de l'écriture avec beaucoup de foi».

Née en 1979, en ex-URSS, Marie-Françoise Ibovi a contracté le virus de l'écriture, dès sa plus tendre enfance, en jouant les rats dans la bibliothèque paternelle. Titulaire d'un Master en création d'entreprise et d'un Certificat en journalisme, elle se consacre, désormais, à matérialiser sa passion, en éditant ce premier recueil de nouvelles.

V.C.Y.

Témoignage

Marcel Bavoueza-Guinot, tel que je l'ai connu

Il est des hommes qui traversent notre terre comme des météores, irradiants - par leur talent, leur passion et leur savoir-faire - tous ceux qu'ils croisent sur leur passage. Tel aura été Marcel Bavoueza-Guinot qui nous a quittés le 25 juin 1992. Banquier de profession, il n'en était pas moins un animateur de radio de talent et un auteur-compositeur hors pair. Je l'ai connu lorsque, jeune pigiste à La Semaine Africaine (sous le pseudonyme de Karim Socey), je m'étais découvert une passion pour l'art et un amour prononcé pour les artistes. En sa compagnie, j'ai passé plusieurs heures, refait le monde avec lui, et, surtout, parlé du Royaume du Kongo.

Marcel Bavoueza-Guinot était, avant tout, un artiste dans l'âme. Il était, certes, banquier, mais il m'a toujours donné l'impression d'exercer ce métier pour se mettre à l'abri du besoin, afin de mieux s'adonner à sa passion: la musique. Mais, Marcel Bavoueza-Guinot ne pratiquait pas la musique pour son simple plaisir. La musique, il savait la mettre au service d'un idéal: montrer l'unité culturelle existant entre le Congo-Brazzaville, le Congo-Kinshasa et l'Angola. Et la musique de Marcel Bavoueza-Guinot était imprégnée par cette volonté, ce désir ardent de ressusciter un héritage culturel enseveli dans l'oubli par le temps.

Attaché aux valeurs culturelles du Royaume du Kongo, l'homme semblait vivre douloureusement, dans sa chair d'artiste, la perte de notre mémoire, de notre passé, de nos racines. Pour Marcel Bavoueza-Guinot, la musique était comme un prétexte, mieux comme un support, qui lui permettait de revisiter ce «paradis perdu» qu'était le royaume du Kongo. Son talent, son argent, son temps et son intelligence, il l'aura mis au service de cet idéal.

Mais, d'où lui est venue cette passion? Pour le savoir, il faudrait, sûrement, scruter son parcours d'homme de médias. De fait, il est arrivé à la Radio Congo, à l'âge de 17 ans, en



Marcel Bavoueza-Guinot, alias Monsieur Tropic.

amateur, dans un rôle de participant. En 1969, il lance, à la station de Pointe Noire, dirigée par Mpassi-Muba (un ancien camarade de lycée), une émission de variétés qu'il appelle «Rythmes tropicaux». Plus tard, affecté à Brazzaville par sa banque, il n'éprouvera aucune difficulté à inscrire cette émission dans la grille de programmes de La Voix de la révolution congolaise. Cette émission, qui passait tous les dimanches matin, faisait le bonheur des

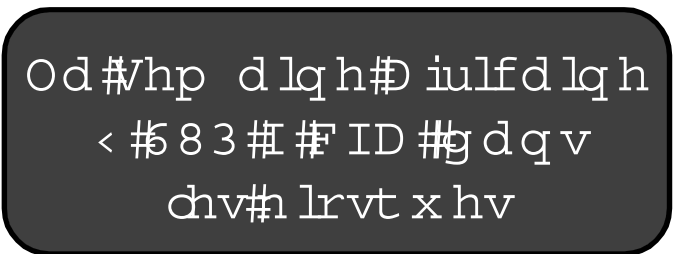
auditeurs. Avec une réelle délectation, nous suivions la voix chaleureuse de Monsieur Tropic (c'est ainsi qu'on avait fini par le surnommer) et écoutions ses «charanga», en nous demandant bien comment il faisait pour s'acheter les derniers vinyles des chanteurs latino-américains.

Ayant l'avantage de beaucoup voyager, Marcel Bavoueza-Guinot disposait d'une discothèque bien «nourrie». Il a visité, entre autres pays, la Colombie, Cuba, Porto Rico et les Etats-Unis. En 1989, fêtant ses 20 ans de radio, il me confiait, à propos de sa passion pour les rythmes latino-américains: «Le hasard n'existe pas. Les bars-dancing de Brazzaville où j'ai grandi diffusaient non seulement de la musique congolaise (Congo-Français et Congo-Belge), mais aussi, de la musique dite «espagnole». Celle-ci était, en réalité, une musique afro-latino-américaine. Elle ne nous était donc pas étrangère. C'étaient nos rythmes qui nous revenaient mieux assaisonnés, bien élaborés. Et, d'instinct, nos vieux s'y retrouvaient». C'est, sans doute, cette passion pour la musique latino-américaine inspirée, en (grande) partie, par nos rythmes qui l'aura amené à s'intéresser aux

valeurs culturelles du Royaume du Kongo. Avec l'aide de deux aînés, Papa Décompilé et Mbuta Makundi, Monsieur Tropic se lancera dans cette quête culturelle circonscrite dans l'espace géographique de l'ancien Royaume du Kongo. De cette passion, Marcel Bavoueza-Guinot nous aura légué quatre albums avec son orchestre «Kongo Retro Band». Je retiendrai de cet aîné, qui était devenu un ami par la force de nos fréquentations et la communauté de nos passions, l'image d'un homme désintéressé par le matériel, toujours prêt à aider les autres, en s'oubliant lui-même, vivant son

idéal avec détermination et lucidité. Mais, Marcel Bavoueza-Guinot était aussi un fervent croyant. La dernière conversation que nous avions eue, ensemble, portait sur l'histoire du peuple juif. Il m'avait dit, comme pour me montrer la bonté et l'amour de Jéhovah: «L'histoire des juifs rapportée par la Bible est marquée par l'infidélité constante du peuple béni de Dieu. Mais, une infidélité qui nous montre comment est grand l'amour divin». Puisse Marcel Bavoueza-Guinot demeurer à jamais dans l'Amour du Dieu Très Haut!

François BIKINDOU



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°048/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	1578 du 26/09/2011	Section: I, Bloc: I, Parcelle: I, Superficie: 6450,00m ²	VILLAGE BONDI	-	NKWENJA NKICHA Emmanuel
02	1814 du 11/01/2012	Section: CL2, Bloc: 367, Parcelle: 08, Superficie: 500,00m ²	VINDOULOU	04	MADZOU Léontine
03	1827 du 13/01/2012	Section: CL, Bloc: 143, Parcelle: 12, Superficie: 446,25m ²	MONT KAMBA	04	AMIELLE ATTISSO Judith
04	1993 du 06/03/2012	Section: W, Bloc: 06, Parcelle: 30, Superficie: 220,00m ²	MOULEMBO	03	MIANTAMA Sébastien
05	963 du 07/02/2011	Section: CG, Bloc: 102, Parcelles: 14 et 1S, Superficie: 1000,00m ²	SIAFOUMOU	04	COUDOUX Nathalie Chanelle
06	2046 du 29/03/2012	Section: S; Bloc: S5; Parcelle: 05; Superficie: 442,38m ²	ROY (Ecole MALOANGO)	02	NDIAYE CHEICK OUMARS
07	2132 du 03/05/2012	Section: CF, Bloc: 21 bis, Parcelles: 09 et 10, Superficie: 880,00m ²	MONT KAMBA	02	NZAMBA Raymond
08	654 du 01/09/2010	Section: AN, Bloc: 9S, Parcelle: 06 Superficie: 422,95m ²	TCHINIAMI II	04	BAYIMISSA Fernand
09	1354 du 24/06/2011	Section: L, Bloc: 102, Parcelle: 06, Superficie: 626,02m ²	SAINT PIERRE	01	LOUKMAN NASSIROU
10	2045 du 29/03/2012	Section: CL, Bloc: 171; Parcelle: 07; Superficie: 500,00m ²	MONT KAMBA	04	LOUKONTI KIKOUAKA Cyriaque
11	1370 du 28/06/2011	Section: AM, Bloc: 45 ter, Parcelle: 06, Superficie: 429,84m ²	NKOUIKOU	04	VILLA GANGA Bonaventure
12	1983 du 01/03/2012	Section: CN, Bloc: 240 Parcelle: 08 bis, Superficie: 250,00m ²	PLATEAU HINDA	04	KITSOUKOU LEMBET Whinny Daphné Ednah
13	2062 du 03/04/2012	Section: T, Bloc: 53, Parcelle: 01, Superficie: 391,00m ²	MAWATA	01	NIANGADOU Thierno
14	1925 du 01/03/2012	Section: AR, Bloc: 77, Parcelle: 11, Superficie: 400,00m ²	VOUNGOU	03	PANDZOU Philémon
15	1926 du 01/03/2012	Section: AV, Bloc:150 Parcelle: 03 Superficie: 400,00m ²	BISSONGO	04	PANDZOU Philémon
16	1600 du 04/10/2011	Section: CK suite, Bloc: 45, Parcelle: 06, Superficie: 500,00m ²	MONT NKAMBA	04	MAKAYA Jules
17	2097 du 17/04/2012	Section: CG, Bloc: 88, Parcelle: 07, Superficie: 400,00m ²	KOUFOLI	04	MORTINIERA Christian Augusto Reis
18	2073 du 05/04/2012	Section: AM, Bloc: 39, Parcelle: 09, Superficie: 360,93m ²	NKOUIKOU	04	BELMEALAY OULD MOHAMED EI MOUSTAPHA
19	1816 du 23/01/2012	Section: AC, Bloc: 46, Parcelle: 04 bis, Superficie: 129,53m ²	SIAFOUMOU	04	MISSIDI BENAMBOUTA Aimeri; Maxime
20	2230 du 06/06/2012	Section: AC, Bloc: 08, Parcelle: 05 bis, Superficie: 300,00m ²	MBOTA RAFFINERIE	04	SOCIETE EADTK S .CI
21	1384 du 06/07/2011	Section: AK, Bloc: 418, Parcelle: 09, Superficie: 651,94m ²	MONT KAMBA	04	KANGA AKHA Jurée Glorieur et KANGA Jémima H. W.
22	2099 du 17/04/2012	Section: B2, Bloc: 44, Parcelle: 07 Superficie: 500,00m ²	TCHIBALA	05	ENFANT GANFOULA GANVIET Stanvie EMINENTA Vertu
23	1930 du 08/02/2012	Section: CL, Bloc: 92, Parcelle: OS Superficie: 427,00m ²	MONT KAMBA	04	POATY Guy Serge Alain
24	2017 du 14/03/2012	Section: ABX2, Bloc: 22S, Parcelle: 02, Superficie: 600,00m ²	LEMBA	-	MAYIMBI Ruth Divine
25	2016 du 14/03/2012	Section: ABX', Bloc: 22S, Parcelle: 01, Superficie 600,00m ²	LEMBA (LOANGO)	-	NGOT-BENI Emmanuelle
26	1560 du 19/09/2011	Section: K, Bloc: 41 bis, Parcelle: 01, Superficie: 300,00m ²	MBOTA	04	BATANGOUNA G. P, BATANGOUNA P., BATANGOUNA P. E. et BATANGOUNA Prisque H.
27	1989 du 02/03/2012	Section: I, Bloc: 26, Parcelle: 01, Superficie: 562,19m ²	SAINT PIERRE	01	BABA HOUAGUE

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 29 Mai 2012
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière

Romain DIAKOUNDILA-MOUINYMIO

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°049/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	2069 du 04/04/2012	Section: CI, Bloc: 14, Parcelle: 06, Superficie: 500,00m ²	MONT KAMBA	04	ENFANTS MBANI Premices Honneur et Louange Splendide
02	1546 du 12/09/2011	Section: C, Bloc: I, Parcelle: 182 bis, Superficie: 227,80m ²	SONGOLO	04	MOUKOURI DIBONGUE Guy Philippe
03	2158 du 14/05/2012	Section: AT, Bloc: 54, Parcelles: 7 et 8, Superficie: 1000,00m ²	MONT KANZI	04	NGO née OYOBE Emma Julienne
04	1895 du 30/01/2012	Section: AN, Bloc: 237, Parcelle: 02, Superficie: 460,00m ²	MOVIS	04	ITSOUA Julienne
05	2061 du 03/04/2012	Section: AI, Bloc: 13, Parcelle: 08, Superficie: 438,50m ²	LOANDJILI	04	NOMBO Augustin
06	2132 du 03/05/2012	Section: CF; Bloc: 21 bis; Parcelles: 09 et 10; Superficie: 880,00m ²	MONT KAMBA	04	NZAMBA Raymond
07	2079 du 10/04/2012	Section: AD2, Bloc: 29, Parcelles: 06 et 07, Superficie: 1860,00m ²	TCHIMANA LOANDJILI	04	ADJADI Rachadi
08	1998 du 07/03/2012	Section: ABW, Bloc: 17, Parcelles: 02 et 03, Superficie: 1000,00m ²	MONGO MPOUKOU	04	GOMA MFOULOU Lucile Rachida
09	890 du 17/12/2010	Section: AB, Bloc: 122, Parcelle: 04, Superficie: 396,00m ²	LOANDJILI FAUBOURG	04	EGLISE BETHANIE C.V.
10	2053 du 02/04/2012	Section: AL, Bloc: 108; Parcelle: 08; Superficie: 419,49m ²	LOANDJILI	04	ITOUA OLONGAULT David Saint Marc et ITOUA OLONGAULT V.M.G
11	2047 du 29/03/2012	Section: CL, Bloc: 175, Parcelle: 10 bis, Superficie: 222,92m ²	MONGO KAMBA (P. HINDA)	04	LEBO Angès POUNGUI
12	2006 du 08/03/2012	Section: ABX1, Bloc: 45 bis, Parcelle: 01, Superficie: 598,96m ²	MVILI NKAGNI (LOANGO)	-	INTOLI IDA Clothilde
13	2015 du 13/03/2012	Section: U, Bloc: 77, Parcelle: 09, Superficie: 474,12m ²	FOUCKS (7/7 de Dany)	03	GONDO OBONDZO Regis
14	1785 du 28/12/2011	Section: CG, Bloc: 151, Parcelle: 05, Superficie: 500,00m ²	KOUFOLI	04	MOUKOUBOUKA BOULOU Nathanaël Lejuste
15	2082 du 10/04/2012	Section: CG, Bloc: 106 Parcelle: 01 Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU (KOUFOLI)	04	SAMBALA Paul
16	2091 du 13/04/2012	Section: AI, Bloc: 09, Parcelle: 05, Superficie: 400,00m ²	406 TCHINIMINA	04	MBAMA Jean
17	2092 du 13/04/2012	Section: AL, Bloc: 109 ex-112, Parcelle: 05 ex-03, Superficie: 386,65m ²	LOANDJILI	04	MBAMA Jean
18	2093 du 13/04/2012	Section: AJ, Bloc: 168 ex-180, Parcelle: 06 ex-07, Superficie: 384,00m ²	419 TANDOU-SOUKOU	04	MBAMA Jean
19	2124 du 27/04/2012	Section: AC, Bloc: 12, Parcelle: 04, Superficie: 750,00m ²	MBOTA RAFFINERIE	04	OLLITA-DIMI Landry Simplicie
20	1973 du 24/02/2012	Section: P, Bloc: 40, Parcelle: 08, Superficie: 262,37m ²	MVOUMVOU	02	ONONGO Albert
21	2056 du 02/04/2012	Section: AM, Bloc: 50, Parcelle: 02, Superficie: 450,50m ²	NKOUIKOU	04	ENDZONGO Yann Audney
22	2057 du 02/04/2012	Section: ACK, Bloc: 34, Parcelle: 10, Superficie: 500,00m ²	PLATEAU DE HINDA	04	ENDZONGO Aurel Norick
23	2058 du 02/04/2012	Section: ACK, Bloc: 34, Parcelle: 08, Superficie: 300,00m ²	PLATEAU DE HINDA	04	GAKOSSO Taciana Vanelle
24	239 du 26/01/2010	Section: AF, Bloc: 92, Parcelles: 06 et 11, Superficie : 1000,00m ²	SIAFOUMOU	04	BALEBANA Roger Ludovic
25	1075 du 21/03/2011	Section: AN, Bloc: 233, Parcelle: 03, Superficie 336,00m ²	MOVIS	04	MPOUNGUI Céline
26	1929 du 08/02/2012	Section: BW, Bloc: 54, Parcelles: 06 et 07, Superficie: 1000,00m ²	MONGO MPOUKOU	04	LOBEL TATY LY BATCHI BAHIDIKA Trésor de TCHITOUBOU et LOBEL Clémenceau Chaka Charles Henri

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 29 Mai 2012
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière

Romain DIAKOUNDILA-MOUINYMIO

Réaction à l'abbé Jacques Bouékassa: Non, il n'y a pas complot contre l'Eglise, mais ouvrons un débat serein dans et en l'Eglise

Comme nous l'avions prédit, notre article intitulé: «L'Eglise du Congo aurait-elle renoncé au vœu de pauvreté?», paru dans le n°3193 du vendredi 18 mai 2012 à la page 9, sous la rubrique «Tribune Libre», a suscité des controverses dans divers milieux de l'Eglise (prêtres et laïcs). En cela, cet article a atteint un de ses objectifs, à savoir: susciter une sensibilisation et un débat franc et courageux sur les maux qui minent notre Eglise, pour mieux la construire. Les uns ont approuvé, les autres ont trouvé les mots trop forts. L'abbé Jacques Bouékassa, prêtre congolais Fidei donum aux Antilles, a, quant à lui, publié sa réaction dans un article excessivement prolixe et revanchard inséré dans La Semaine Africaine n°3196 du jeudi 31 mai 2012 à la page 15, sous la rubrique «Point de vue». Bien que la règle en matière de droit de réponse dans la presse n'ait pas été respectée, par la rédaction du journal, nous voulons, ici, ne considérer que le fond de sa «réaction».

«Si j'ai mal parlé, témoigne de ce qui est mal»

D'entrée de jeu, citant expressément Jérémie 18, versets 18 à 19, et ensuite dans le développement de sa réaction comme dans sa conclusion, Monsieur l'abbé Jacques Bouékassa s'est mis à accabler M. Antoine Malonga d'une multitude de mauvaises intentions tendant à démontrer un complot ourdi contre l'Eglise du Congo. Il va jusqu'à voir revenir «les années marxistes». Il est vraiment déplorable que le révérend abbé Jacques Bouékassa ait versé dans de tels préju-

gés, des présomptions injustifiées, des insinuations malicieuses, des déductions accusatrices et même des propos injurieux.

En matière de droit de réponse, on répond aux contrevérités contenues dans l'article contre lequel on réagit. Le droit de réponse rétablit la vérité, démontre que ce que l'autre a écrit est erroné, contrevérité, mensonge. C'est ainsi que Jésus, s'adressant à l'un des gardes qui lui avait donné une gifle, lui répondit (Jn. 18, 22-23): «Si j'ai mal parlé, témoigne de ce qui est mal...». L'abbé Jacques Bouékassa, qui a été formateur au grand-séminaire, aurait-il oublié qu'à ce niveau de formation, la rigueur intellectuelle est une exigence? Or, sous le sous-titre «Problématique de M. Antoine Malonga», il écrit, à propos de la soutane: «Il (M. Malonga) a parlé abondamment de la soutane dont il ne connaît ni l'histoire, ni le prix le prix actuel». Honnêtement, peut-on écrire «abondamment» quand le mot soutane figure «une seule fois» dans notre article? C'est lui plutôt qui prend une colonne entière du journal pour nous faire la leçon (hic !). Nous lui répondons que, hormis le sacerdoce ministériel, l'histoire de l'Eglise (des conciles, des synodes, de l'Eglise dans le contexte de la Révolution française) n'est pas l'exclusivité des prêtres. Des laïcs peuvent en avoir aussi une grande connaissance, voire une plus grande maîtrise. L'Eglise nous recommande l'humilité et la modestie.

Faux prophète

Plus loin, l'abbé Jacques Bouékassa écrit: «Je réagis par rapport à sa logique dans laquelle,



Par Antoine Malonga.

le, selon son constat, les prêtres congolais sont riches... Il (M. Malonga) semble dire que (...) que beaucoup de prêtres sont riches... Parler d'une certaine opulence de l'Eglise est une moquerie. Une fois de plus, on vient se moquer du prêtre congolais...». Nulle part nous n'avons écrit ni insinué cela. L'abbé Jacques Bouékassa n'a écrit là que ses propres supputations. Toujours dans le même esprit qui l'habite, il écrit encore: «Avec la confiance qui est la sienne vis-à-vis du prêtre congolais, M. A. Malonga ne va-t-il pas écrire un jour que nous nous enrichissons avec des moyens de production montés pour le bien-être de la paroisse et de tout le diocèse? L'argent qui tomberait dans le compte de la paroisse ne va-t-il pas diviser les prêtres...?». Est-ce là une prophétie de Monsieur l'abbé? Fausse prophétie, faux prophète. Au fait, quand M. l'abbé Jacques Bouékassa parle de l'enrichissement avec des moyens de production mon-

tés... et de l'argent qui diviserait les prêtres, à quoi pense-t-il dans sa conscience? Au temps où il était curé de la paroisse Saint François de Brazzaville? Non, cher Monsieur l'abbé, vos pensées ne sont pas mes pensées. En votre qualité de pasteur, il n'est pas juste de prêter si gratuitement à un fidèle des mauvaises intentions aussi graves. Accepteriez-vous que quelqu'un écrive à votre sujet ce que vous ne pensez pas ou n'avez pas dit? Alors, ne faites pas cela contre moi, votre prochain. C'est pourquoi, par respect pour votre sacerdoce, nous nous abstenons de répondre à des propos méprisants, injurieux comme «aveuglement de naissance».

Dans un débat des hommes civilisés, de tels propos relèvent de la bassesse, de manque d'arguments. Comme c'est pitoyable! Certes, les hommes se plaignent à dire que toute vérité n'est pas bonne à dire oubliant: «Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal» Isaïe 5, 20. Quant à nous qui vivons «sur le terrain au Congo» et non aux Antilles, nous voyons bien des paroisses qui, faisant preuve de créativité, se dotent de moyens de production «montés pour le bien-être de la paroisse et de tout le diocèse». Nous avons cité un exemple encourageant, visible: la paroisse Saint-Esprit de Moundali. L'argent qui tombe dans le compte de cette paroisse n'a pas divisé les prêtres. D'ailleurs, d'autres paroisses cherchent à suivre ce bel exemple, pour leur autonomie financière. A cet effet, les fidèles sont prêts à contribuer volontiers à l'effort de l'auto-financement des projets, par leur participation massive aux collectes des fonds communément appelées «nsinsani».

Non, il n'y a ni complot, ni moquerie, mais la vérité. A M. l'abbé Jacques Bouékassa, à nos évêques et à nos prêtres, nous disons que dans cet article, un seul objectif nous a motivés: Prévenir, conformément au commandement de Dieu qui dit: «Toi aussi, fils d'homme, je t'ai fait guetteur, pour la maison d'Israël... que tu ne parles pas pour avertir le méchant d'abandonner sa conduite, lui, le méchant mourra de sa faute, mais c'est à toi que je demanderai compte de son sang». Ainsi établi prophète, donc «guetteur», par notre baptême dans l'Eglise catholique, nous ne voulons pas rendre compte, un jour, de la perte d'un seul prêtre de notre Eglise. C'est pourquoi nous avons averti.

L'abbé Jacques Bouékassa écrit: «Je vais même dire que M. Antoine Malonga «n'est pas sur le terrain au Congo». En tout cas, nous ne sommes pas aux Antilles comme lui. Nous avons dénoncé des comportements vrais que les fidèles congolais constatent avec beaucoup d'amertume «sur le terrain au Congo» et critiquent tout bas. Celui, fût-il prêtre, qui ne voit pas ces comportements qui scandalisent les fidèles est vraiment atteint d'«aveuglement de naissance». A moins d'être loin, là-bas aux Antilles. Non, il n'y a, de notre part, ni complot contre notre Eglise, ni moquerie à l'endroit de nos prêtres, mais une sonnette d'alarme retentissante pour conscientiser, comme l'a écrit si bien pourtant l'abbé Jacques Bouékassa: «M. Antoine Malonga a voulu conscientiser le prêtre».

Oui, conscientiser pour ne pas laisser le virus du mal gangrener tout le corps.

Organisons un débat serein

L'abbé Jacques Bouékassa reproche à M. Antoine Malonga de n'avoir pas proposé «des pistes bien visibles pour que les prêtres congolais aient une bonne couverture de santé et de vieillesse». C'est vrai. Mais lui aussi, puisqu'il se limite à indiquer les problèmes auxquels sont confrontés les prêtres, sans proposer des pistes visibles... S'il vous plaît, abbé Jacques Bouékassa, arrêtons cette polémique des intellectuels (hic !), ne faisons pas comme l'autruche; ouvrons plutôt le débat franc, véritable au sein de notre Eglise, sur les problèmes sérieux que vous avez, du reste, si heureusement indiqués dans votre réaction à savoir: «L'assurance maladie et l'assurance vieillesse des prêtres, religieux et religieuses; la société de la consommation, de la communication et l'Eglise; le manque de réflexion théologique sur l'argent dans l'Eglise catholique; le micro-nationalisme (tribalisme) dans l'Eglise du Congo; l'unité du presbytère congolais; le denier de l'Eglise, la dîme; l'implication et la responsabilité des fidèles dans la construction de l'Eglise...», et bien d'autres sujets comme la formation des prêtres et des laïcs, le catéchisme tel qu'il est animé aujourd'hui dans les paroisses, la professionnalisation des prêtres etc.

Enfin, l'abbé Jacques Bouékassa termine par un appel aux évêques, pour qu'ils «encouragent» les prêtres et «s'engagent eux-mêmes» à «vivre les Fraternités sacerdotales». Nous saisons cette occasion pour lancer un vibrant appel à nos évêques et à nos prêtres pour qu'ils soient à l'écoute des fidèles. A toutes fins utiles, nous proposons l'organisation d'un conclave diocésain, puis

national où prêtres et fidèles laïcs, ensemble, vont examiner l'état de notre Eglise. Prenons le courage de le faire maintenant pour construire solidement, sur des bases saines, notre Eglise. Ainsi, nous avons dit et conclu. Modestement.

Antoine MALONGA

NDLR

(Note de la rédaction)

La réponse de M. Antoine Malonga à l'abbé Jacques Bouékassa appelle quelques éclaircissements de la part de la rédaction.

- Les rubriques: «Point de vue»; «Tribune Libre»; «Libres Propos», etc, sont presque identiques, puisqu'elles sont caractérisées par la volonté de la rédaction d'un journal d'ouvrir ses colonnes aux contributions ou aux articles de réflexion des lecteurs dans lesquels ils manifestent leurs prises de position ou leurs analyses.

- La réaction de l'abbé Jacques Bouékassa à l'article de M. Antoine Malonga n'est pas un droit de réponse. Mais bien une réaction, comme tout autre lecteur, intéressé par le sujet, peut le faire.

- Le droit de réponse est un article régi par la loi de la presse et provient d'une personne physique ou morale se sentant victime de publication d'informations erronées ou voyant sa dignité, sa réputation bafouée ou salir sur la base d'informations qu'elle estime tronquées ou fausses. Pour rétablir la vérité des faits, elle use alors d'un droit de réponse que le journal est tenu de publier, sans frais, à la même page et dans les mêmes proportions que l'article incriminé.

- Enfin, la rédaction de La Semaine Africaine est dans le regret de constater que, souvent, dans les débats, les auteurs impliqués se laissent souvent emportés par la passion, alors que ce qui compte, c'est de savoir argumenter, dans le respect de l'autre.

Election législative: une erreur manifeste d'interprétation de la loi électorale sur la démission préalable des directeurs généraux

En droit, l'incompatibilité, c'est, tout simplement, l'impossibilité légale de cumuler certaines fonctions. Lorsque l'incompatibilité est constatée, les tribunaux saisis doivent ordonner la remise des choses en l'état. Cependant, il y a une différence fondamentale entre l'incompatibilité et l'inéligibilité qui s'entend comme une sanction, alors que l'incompatibilité résulte dans l'impossibilité, pour une personne, d'exercer deux fonctions en même temps. Il résulte des dispositions de l'article 58 du code électoral congolais que: «Sont incompatibles avec l'exercice d'un mandat parlementaire, les fonctions de: membre du gouvernement; membre de la cour constitutionnelle; membre du Conseil économique et social; membre du Conseil supérieur de la liberté de communication; membre de la Commission nationale des droits de l'homme; préfet; administrateur-maire; secrétaire général, directeur général ou directeur central d'administration publique; trésorier payeur général; membre des cabinets présidentiel et ministériel; personnel diplomatique...».

Dès lors, la candidature à l'élection législative d'un directeur général ou d'un directeur central d'administration publique est, par conséquent, recevable et conforme à la loi électorale, car la notion d'incompatibilité suppose qu'on a, d'abord, été élu. D'ailleurs, l'article 59 du code électoral congolais précise clairement que: «Le parlementaire qui, lors de son élection, se trouve dans l'un des cas d'incompatibilité visés à l'article 58, est tenu d'établir, dans les 30 jours qui suivent son entrée en fonction ou sa validation, qu'il s'est démis de ces fonctions incompatibles avec son mandat...».

Par conséquent, l'hypothèse de la démission préalable à la candidature d'un directeur général ou d'un directeur central d'administration publique est à la fois arbitraire et illégale, au regard de la loi électorale. Ainsi donc, demander à un directeur général ou à un directeur central d'administration publique de démissionner pour être candidat à l'élection législative serait le priver d'un droit civique fondamental reconnu par la constitution qui est la norme supérieure.

Au regard des textes sus cités,

un directeur général ou un directeur central d'administration publique, une fois élu député et s'il entend exercer son mandat de député, il doit, avant son entrée en fonction, démissionner de son poste de directeur général ou de directeur central d'administration publique ou, à défaut, faire application de l'article 60 alinéas 2 et 3 du code électoral congolais, aux termes duquel: «En cas d'incompatibilité, le député est remplacé par son suppléant» (article 60 alinéa 2). «A la fin de l'incompatibilité, le député retrouve son siège à l'assemblée nationale» (article 60 alinéa 3). De tout ce qui précède, il résulte que c'est à tort que certains de nos compatriotes pensent que, pour être recevable, la candidature à l'élection législative d'un directeur général ou d'un directeur central d'administration publique doit être accompagnée préalablement d'une lettre de démission à sa fonction.

Maître Emmanuel ITOUA

Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Barreau de la Seine Saint Denis
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tél: 05.557.78.71/06.655.8003
Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA
E-mail: koutek@hotmail.com

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois		96 Euros
Retrait sur place:	15.600	192 Euros
Expédié :	23.400	
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié :	46.800	192 Euros
	France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros		100 Euros
182 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Jubilé quarantenaire de «Yaoundé 72»

Solidarité, prière, et recueillement pour commencer la fête!

Quoi de mieux que l'instauration d'une journée de football, pour honorer les légendes de Yaoundé 72? C'est, en tout cas, la décision du gouvernement, pour célébrer l'unique sacre continental des Diables-Rouges, remporté, il y a quarante ans, au Cameroun, lors de la 8^{ème} Coupe d'Afrique des nations. Les activités programmées à cette occasion ont débuté, dimanche 17 juin 2012. Sur le plan sportif, des rencontres de football des minimes, parrainées par les Diables-Rouges, cuvée 2012, ont été disputées, l'après-midi, simultanément au Stade Dzabana Jadot, à Bacongo, au Stade Saint Denis, à Mpila, et au centre Olympafrica, à Talangaï.

Auparavant, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, le président du Comité national olympique et sportif congolais, Raymond Ibata, et celui de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), Jean-Michel Mbono "Sorcier", ont passé le début de la matinée à visiter, séparément, des anciens footballeurs internationaux (Robert Ndoudi "Piantoni", Germain Gavo "Moteur", Ambara Berulle, Christophe Ombele) et journalistes sportifs (André Andréas Ossoungou, Jean Atarabounou, Ibahi Bahis et Salomon Pangou), malades, chez eux. Des visites de réconfort pour témoigner de la reconnaissance du gouvernement



La transmission de témoin. Accroupis: les Diables-Rouges 2012. Debout: les anciens internationaux.



Le ministre Opimbat (à l'extrême droite), pendant la célébration eucharistique.

s'est, d'abord, ébranlé au cimetière du centre-ville, où le ministre Léon Alfred Opimbat a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle des morts, ensuite, à l'hôtel où sont logés les Diables-Rouges actuels, de retour de Kampala. Les héros de Yaoundé 72, accompagnés de quelques médaillés d'or des Jeux africains de 1965 et d'autres célébrités du football congolais, à l'instar de Jean-Jacques Ndomba "Géomètre", Gaston Nganga-Mwivi, Wamba "La José", Antoine Bisseyou, Nkouka "Courtois-Aleka", Gilbert Itsa "Milou", Jacques Mamounoubala, ont posé pour la postérité, avec les Diables-Rouges 2012, symbole marquant la transmission de témoin entre la génération de



Les jeunes de Poto-Poto (Au premier rang) et leurs parrains Diables-Rouges.

et du mouvement sportif pour leur rôle dans l'inscription de notre pays dans les annales du football continental.

En fin de matinée, une messe d'action de grâce a été célébrée en la Basilique Sainte-Anne du Congo, à Poto-Poto. Où, peu



François Mpélé (à g.) et Mbemba Tostao portant la gerbe de fleurs posée sur la stèle des morts.

avant sa fin, les rescapés de Yaoundé 72, se présentant, l'un après l'autre, à la chrétienté, ont été longuement ovationnés. Au sortir de l'église, le cortège

Yaoundé 72 et la génération actuelle...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Eliminatoires CAN 2013

Les Diables-Rouges laissés au bord de la route

Les Diables-Rouges, recalés, sont passés, encore, à côté de leur sujet. La fessée que l'Ouganda leur a administrée (4-0), samedi 16 juin 2012, à Kampala, a tout foutu par terre. Elle leur a montré la porte de sortie des éliminatoires de la CAN 2013. C'est le couronnement malheureux d'une affaire pourtant bien engagée, à l'aller, à Pointe-Noire, où les Diables-Rouges étaient sortis victorieux, par 3-1. Des yeux étaient en train de sortir des orbites, quand les Ougandais enfantaient les trucs du naufrage des Diables-Rouges. Effectivement, les réalisations d'Andy Mwesigwa (35^e), Godfrey Wasulimbi (50^e, sur penalty), Geoffrey Massa (65^e), et d'Emmanuel Okwi (85^e) ont ruiné les espoirs du Congo. Les Diables-Rouges n'ont rien vu...ni compris, alors que le match aller les avait suffisamment édifiés. Pour l'histoire, c'est pour la pre-

mière fois, depuis le 14 janvier 2001, que le Congo est chargé d'une valise aussi lourde à transporter. Difficile de retenir ses larmes...de tristesse. Faut-il croire que Jean-Guy Wallemme a aligné sur la pelouse des écopés? Où que les nôtres ont eu affaire à forte partie, côté arbitrage, une plaie des rencontres disputées sur les terrains africains? Il semble qu'il n'y a rien de tout cela. Des joueurs valides, excepté Makita Papou, sorti au bout de quarante-cinq minutes de jeu. Limpides, aussi, sont les buts ougandais. Les choses étant ce qu'elles sont, il faut tourner cette triste page. La tentation serait de se décourager, de ne plus croire en l'équipe actuelle. Ce n'est pas l'avis du ministre Opimbat, la construction d'une sélection nationale étant, selon lui, un travail de longue haleine.

Jean ZENGABIO



Le Congolais Bruce Abdoulaye (n°3) pressé par un Ougandais.

TNT
sure we can

GX INTERNATIONAL
Envois et livraisons express
« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)

TNT

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kasai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* c'est possible

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Coupe du Congo de football

Patronage Sainte Anne dégonflé!

La Coupe du Congo de football 2012 négocie ses huitièmes de finale. On a joué à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ewo. Quatorze équipes étaient en lice, huit en disputeront, naturellement, les quarts de finale, mais seulement sept sont déjà connus: C.n.f.f (Centre national de formation de football), Diables-Noirs, A.S.P, A.C Léopard, F.C Bilombé, Saint-Michel de Ouenzé. Il manque un protagoniste, qui sortira de la confrontation CARA-F.C Kondzo, mercredi 20 juin.

Ce tour a donc laissé sur la paille un club de l'élite: Patronage Sainte-Anne, tombé face à la modeste formation du C.n.f.f, qui l'a épinglé par 2-0. Les acteurs de sa défaite sont Ongoundou (54^e) et Ngavoula (56^e), auteurs des buts des jeunes du C.n.f.f.

L'autre petit poucet des huitièmes de finale, Etoile de Ouessou, n'a pas pesé lourd, face aux Diables-Noirs. Des buts à gogo, le public en a eu quitte pour la rigolade, les gars d'Etoile de Ouessou s'étant couchés sous une avalanche de buts: six, au total, inscrits par Nkolo (9^e, 14^e et 35^e), Tchibota Mavis (15^e et 46^e) et Babindamana "Ndieffi" (24^e). Pour n'en marquer qu'un, par Melin Ibara (17^e).

A Dolisie, les buteurs étaient aussi au rendez-vous. L'A.S.P y a défait Asico (3-0), tandis que l'A.C Léopard a renvoyé l'Inter Club de Nkayi à ses chères études (5-0).

A Ewo, Saint-Michel de Ouenzé menait 1-0, mais des hooligans locaux ont gâché la fête. Il n'y pas de doute que l'U.S.K d'Ewo sera disqualifiée.

Enfin, à Pointe-Noire, F.C Bilombé s'est qualifié aux dépens de l'A.S Cheminots (1-0).

G.M.